

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

## 2014





## ÉDITO DU MAIRE



En 2014, les Orléanais ont reconduit l'équipe municipale et avec elle, les axes qui depuis de nombreuses années marquent son ambition pour Orléans et orientent toutes ses actions :

- **la proximité**, en répondant toujours mieux aux besoins du quotidien pour faciliter la vie des Orléanais,
- **le développement durable**, parce qu'Orléans, ville jardin, ville durable, veut contribuer à la santé et la pérennité de notre planète,
- **l'attractivité** et le **rayonnement** parce que la Cité johannique regorge de talents, qu'elle encourage la création et l'innovation,

qu'elle est chaque jour plus belle et qu'elle veut le faire savoir.

Le rapport d'activité de l'année 2014 illustre, au fil des pages, la richesse et la diversité des missions de la Ville, l'ampleur de sa mobilisation au quotidien et les actions qu'elle a menées pour qu'Orléans continue à être une capitale régionale dynamique, animée où il fait bon vivre.

Toutes ces réalisations, la ville d'Orléans les doit principalement à sa situation financière qui, malgré un contexte économique difficile, reste saine. Elle a pu ainsi poursuivre un programme d'investissement soutenu de 42,4 M€, sans recourir à la dette (en diminution de 3M€ par rapport à 2013), ni à la fiscalité. La conduite d'une gestion financière rigoureuse, s'appuyant sur une maîtrise des dépenses de gestion courante, lui a permis ainsi de préserver sa capacité d'autofinancement.

À ce titre, je remercie l'ensemble des agents qui veillent, chaque jour, à placer l'utilisateur au cœur de leurs missions.

L'année 2014 a été ponctuée de moments forts tels que :

- **l'achèvement des travaux du Nouvel Hôpital d'Orléans**. Il s'agit du plus gros investissement dans l'histoire d'Orléans : 600 M€. Cet effort pour la santé se poursuit avec la construction de deux maisons de santé pluridisciplinaires dans les quartiers de l'Argonne et de La Source,
- la mise en place, à la rentrée de septembre 2014, de **la réforme des rythmes scolaires**. Le démarrage des travaux du nouveau groupe scolaire de Saint-Marceau, qui sera inauguré en septembre 2015,
- la rénovation de l'Hôtel Dupanloup, en plein cœur de ville, qui a permis d'ouvrir **un Centre international universitaire pour la recherche** et l'accueil d'étudiants en centre-ville avec le projet de restructuration de l'ancien Hôpital Porte Madeleine.

En 2014, Orléans se met dans les starting-blocks de la transition numérique de notre bassin économique. L'ex-site Famar sera rénové pour accueillir les entreprises et devenir le bâtiment totem de la French-Tech Loire Valley.

La Ville gagne en animation : multiplication des activités sur les quais de Loire pendant tout l'été, des fêtes dans les quartiers, du grand bal de la libération d'Orléans, accueil de Stéphane Bern lors des 585<sup>e</sup> fêtes de Jeanne d'Arc, organisation de l'élection de Miss France...

Autant de projets qui montrent que notre Ville se transforme, s'embellit, s'anime et rayonne pour se hisser à la hauteur de son statut de véritable capitale régionale.

Olivier CARRE  
Maire d'Orléans,  
Député du Loiret



# SOMMAIRE

- Trombinoscope des élus > 6
- Organigramme des services > 8
- 2014 en images > 10
- Carte d'identité > 12

## 14

### **ORLÉANS, BELLE ET AGRÉABLE**

- Entretien patrimoine bâti et équipements publics > 16
- Restaurer l'image des quartiers > 17
- Embellir l'espace public > 18
- Préserver notre environnement > 20
- ... et prévenir les risques > 21

## 22

### **ORLÉANS MOBILE ET FACILE À VIVRE**

- Assurer et veiller à votre tranquillité > 24
- Faciliter la mobilité > 25
- Vivre et construire la ville ensemble > 26
- Offrir un service public de qualité > 27

## 28

### **ORLÉANS SOLIDAIRE ET BIENVEILLANTE**

- Prendre soin des tout-petits > 30
- Apprendre dans de bonnes conditions > 31
- Aiguiller et guider vers la réussite > 32
- Aider et faciliter l'intégration sociale et professionnelle > 34
- Accompagner et soutenir les aînés > 36
- Promouvoir la santé et dépasser le handicap > 37



# 38

## **ORLÉANS CRÉATIVE ET SPORTIVE**

Organiser et partager de grands événements > 40

Promouvoir la culture et soutenir la création > 42

Rouler avec la jeunesse > 44

Nourrir le lien avec les associations et les villes jumelles > 45

Mouiller le maillot > 46

# 48

## **ORLÉANS AUDACIEUSE ET INNOVANTE**

Construire la ville de demain > 50

Faciliter l'accès aux soins > 52

Dynamiser et équilibrer l'offre commerciale > 53

Développer les savoirs... > 54

... et encourager l'innovation > 55

# 56

## **DES RESSOURCES INDISPENSABLES**

Ressources humaines : au service de la collectivité > 58

Communication : informer, expliquer, valoriser > 60

# 62

## **RAPPORT FINANCIER**

Une stratégie financière inscrite dans la durée > 64

Bilan financier 2014 > 65

Organisation, management, projets et activité comptable > 68



**Olivier Carré**  
Maire d'Orléans  
Député du Loiret

# LES ÉLUS DE LA MAJORITÉ

## Orléans, belle et agréable



**Aude de Quatrebarbes**  
Adjointe au maire  
Coordination de la  
politique de proximité  
et Gestion du domaine  
public



**Stéphanie Anton**  
Adjointe au maire  
Développement  
durable et Risques  
majeurs



**Nadia Labadie**  
Conseillère municipale  
Propreté et Marchés



**Jean-Michel Vinçot**  
Conseiller municipal  
Biodiversité et  
Protection de la  
ressource en eau



**François Lagarde**  
Conseiller municipal  
Prévention du risque  
inondation

## Orléans, mobile et facile à vivre



**Olivier Geoffroy**  
6<sup>e</sup> maire-adjoint  
Sécurité et Tranquillité  
publique



**Brigitte Ricard**  
Adjointe de quartier  
Secteur Centre-ville



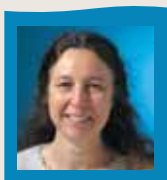
**Sébastien Hoel**  
Adjoint de quartier  
Secteur Ouest



**Niamé Diabira**  
Adjointe de quartier  
Secteur La Source



**Laurent Blanluet**  
Adjoint de quartier  
Secteur Nord



**Florence Carré**  
Adjointe de quartier  
Secteur Est



**Jean-Luc Poisson**  
Conseiller municipal  
Circulation et  
Stationnement



**Gérard Gainier**  
Conseiller municipal  
Dé démocratie locale

## Orléans, solidaire et bienveillante



**Florent Montillot**  
4<sup>e</sup> Maire-adjoint  
Education et connais-  
sances, Prévention et  
Réussite éducative



**Alexandrine Leclerc**  
Adjointe au maire  
Famille et Solidarités



**Valmy Noumi-Komguen**  
Adjoint au maire  
Santé, Maisons médicales  
et Nouvel Hôpital



**Philippe Leloup**  
Conseiller municipal  
Contrat de ville,  
ZFU Argonne



**Martine Arsac**  
Conseillère municipale  
Handicap



**Hassina Zerigui**  
Conseillère municipale  
Seniors

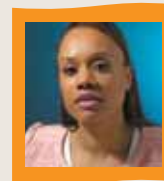


**Martine Hosri**  
Conseillère municipale  
Ecoles et sensibilisation  
à l'environnement

## Orléans, créative et sportive



**Nathalie Kerrien**  
5<sup>e</sup> maire-adjointe  
Culture



**Béatrice Odunlami**  
Adjointe au maire  
Événementiel



**Soufiane Sankhon**  
Adjoint au maire  
Sport, Jeunesse et  
Animation dans  
les quartiers



**Martine Grivot**  
Adjointe au maire  
Promotion du territoire,  
Relations extérieures,  
Tourisme et Festival de Loire



**Philippe Barbier**  
Conseiller municipal  
Musique et Patrimoine  
historique



**Abel Moittié**  
Conseiller municipal  
Arts plastiques, Mémoire,  
Associations patriotiques  
et Commémorations



**Yann Baillon**  
Conseiller municipal  
Sport de haut niveau



**Thomas Renaut**  
Conseiller municipal  
Clubs, Équipements  
sportifs et Jeunesse



**Laëtitia Pinault**  
Conseillère municipale  
Littérature, Cinéma et  
Audiovisuel



**Jean-Pierre Gabelle**  
Conseiller municipal  
Fêtes de Jeanne d'Arc



**Aurélie Lœillet**  
Conseillère municipale  
Vie associative

## Orléans, audacieuse et innovante



**Muriel Cheradame**  
3<sup>e</sup> Maire adjointe  
Aménagement urbain  
et logement



**Mathieu Langlois**  
Adjoint au maire  
Numérique et  
e-administration  
Adjoint de quartier  
Saint-Marceau



**Serge Grouard**  
Adjoint au maire  
Stratégie métropolitaine



**François Foussier**  
Adjoint au maire  
Commerce, Artisanat,  
Foires et salons,  
Halles et marchés



**Charles-Eric Lemaigen**  
Conseiller municipal  
Nouvelle Gouvernance  
Ville-AggLO  
Président de l'AggLO



**Béatrice Barruel**  
Conseillère municipale  
Gestion et développe-  
ment des campus  
universitaires,  
Innovation et Recherche



**Véronique Allaire**  
Conseillère municipale  
Commerce



**Thérèse Suire**  
Conseillère municipale  
Logement

## Des ressources indispensables



**Muriel Sauvegrain**  
Premier Maire-Adjoint  
Ressources humaines  
et Affaires juridiques



**Michel Martin**  
2<sup>e</sup> Adjoint au maire  
Finances, Affaires  
juridiques et  
contentieuses,  
Assurances,  
Documentation et  
Moyens généraux

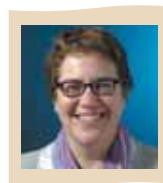


**Chantal Deschamps**  
Conseillère municipale  
Formation  
professionnelle



**Philippe Pezet**  
Conseiller municipal  
Finances et  
Moyens généraux  
Projet de pôle Parc  
des expos/Zénith

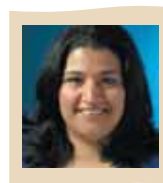
# LES ÉLUS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ



**Corinne  
Leveux-Teixeira**



**Michel Brard**



**Hayette Et Toumi**



**Jean-Philippe Grand**



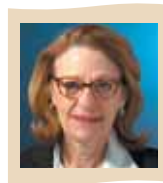
**Marie-Emmanuelle  
Matet de Ruffray**



**Maxime Yehoussi**



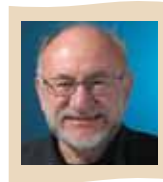
**Philippe Lecoq**



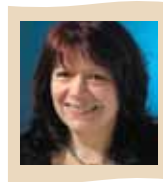
**Arlette Fourcade**



**Christophe De Bellabre**

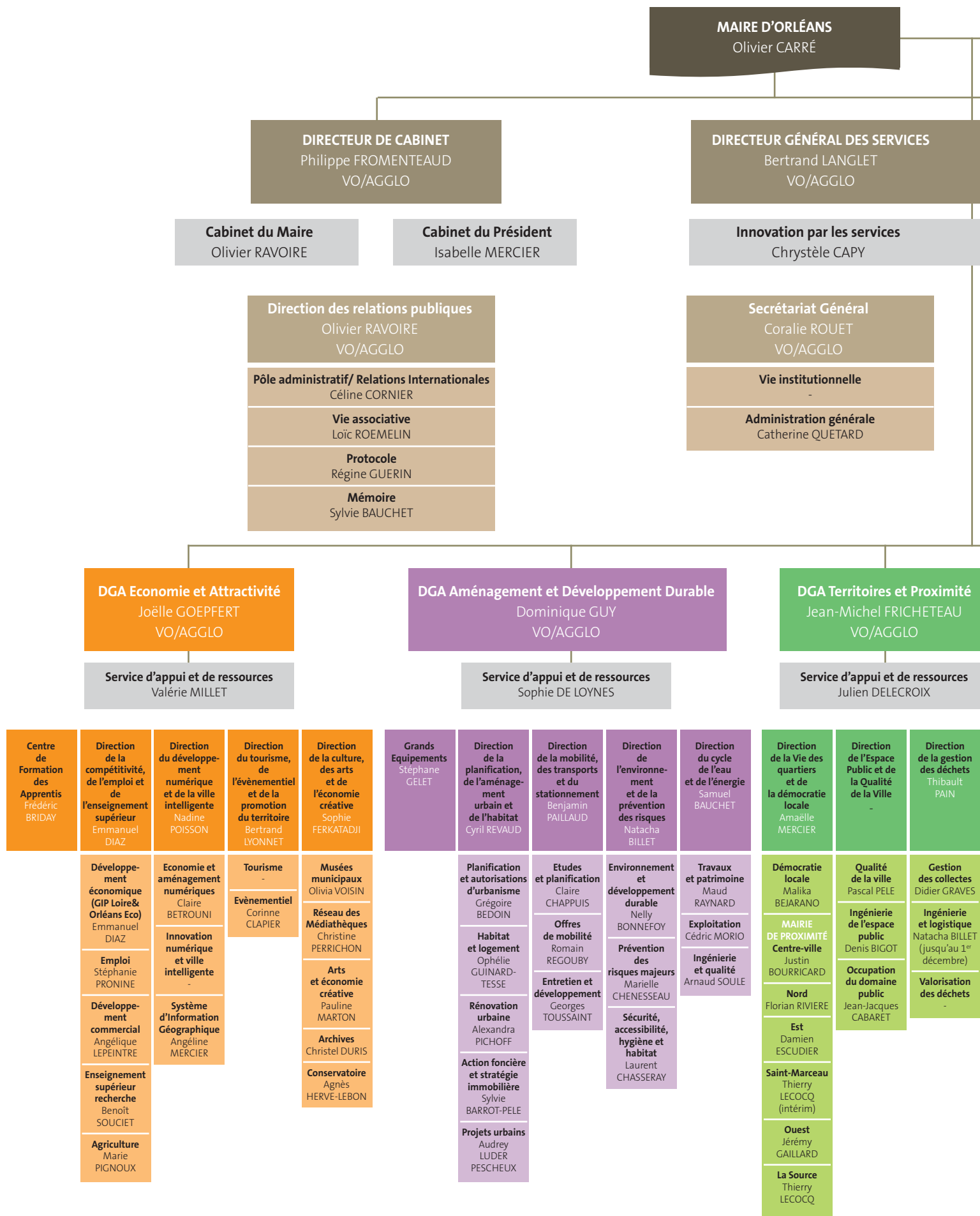


**Michel Ricoud**



**Dominique Tripet**

# ORGANIGRAMME DES SERVICES MAIRIE / AGGLO





**PRÉSIDENT DE L'AGGLO**  
Charles-Eric LEMAIGNEN

**DIRECTION DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION**

Joëlle GOEPFERT  
VO/AGGLO

**Communication**  
Estelle DUFOUR-BENNI

**Information**  
Armelle DI TOMMASO

**Presse**  
Julie BARBIER-CASSAN

**Délégation à la stratégie métropolitaine**

Marie-Louise COQUILLAUD  
VO/AGGLO

**Evaluation des politiques publiques**

**Politiques contractuelles**  
Lauriane DESBOIS-WALLER

**Projet Interives**  
Philippe DUBUY

**DGA Vie Sociale et Citoyenneté**

Luc CHAPERON  
VO/AGGLO

**Service d'appui et de ressources**  
Alice ADOBET

**DGA Ressources et Fonctions Supports**

Alexis CHOUTET  
VO/AGGLO

**Service d'appui et de ressources**  
Céline DELAUAUD

**Direction de la sécurité et de la tranquillité publique**  
Pascal DESUERT

**Direction des coopérations territoriales**  
Olivier VERNAY

**Direction de l'accueil, de l'état civil et de la citoyenneté**  
Bertrand SAUVAGE

**Direction de la petite enfance**  
Agnès FAIVRE

**Direction de l'éducation**  
Patricia CHARLES

**Direction de la jeunesse, des sports et des loisirs**  
Adeline TUTOIS

**Direction du développement social**  
Marie-Christine BEL

**Direction des affaires juridiques**  
Nelly HANNOT

**Direction des relations humaines**  
Chantal MARCHAND

**Direction des finances et du contrôle de gestion**  
Véronique JACQUES

**Direction de la commande publique et des achats**  
Nabila CHERAIR

**Direction des systèmes d'information et de la dématérialisation**  
Thierry MANZANO

**Direction de l'immobilier et de la logistique**  
Gilles BARBERON

**Planification et organisation**  
Jean-Pierre GAULT

**Surveillance et interventions**  
Daniel SANTAIS

**Police de proximité**  
Isabelle PROUTEAU

**Police intercommunale des transports**  
William Le PELLETIER

**Centre de sécurité orléanais**  
Nicolas BENOIT

**Relations avec les usagers**  
Laëtitia BRIEN TAUVY

**Etat civil et cimetières**  
Citoyenneté  
Aurélien LEROY

**Qualité et procédures**  
Richard LEFEVRE

**Relations familles**  
Sylvie PITOU

**Coordination des structures petite enfance**

**Prévention santé**

**Missions éducatives**  
Marie-France COLAS

**Personnel des écoles**  
Marjorie DAOUDAL

**Equipement matériel suivi du patrimoine**

**Planification scolaire**  
Pascale SILVA

**Soutien au mouvement sportif et à la jeunesse**  
Mehdi GHARZOULI

**Actions éducatives sportives et de jeunesse**  
Cathy LECLERC

**Equipements sportifs**  
Florence CAUSSIDOU

**Directeur du Contrat de Ville**  
Jean-Pierre PERON

**Santé publique**  
Jeanne-Marie de AMORIM

**Aînés**  
Sylvie CHOLLET

**Solidarité Insertion**  
Dominique LAURENT

**Prévention Réussite**  
Say SIRISOUK

**Gens du voyage**  
Azim QASSEMYAR

**Handicap**  
Djamila CHERIET

**Juridique**  
Assurances

**Vie professionnelle**  
Marie-Christine TERRIER

**Emploi et compétences**  
Patricia PUJOL

**Santé et qualité de vie au travail**  
Carole VIDAL

**Organisation et dialogue social**  
Kathalyne PATOU

**Communication interne**  
Grégory LEGRAND  
Nadine FOUCHET

**Budget**  
Laurent BRUNAUD

**Ressources ingénierie contrôle**  
Emmanuelle BARBEROT

**Comptabilité générale**  
Sémécha LAAROUSSI

**Système d'information financier**  
Laurence LÉOMENT

**Marchés**  
Elodie MAO  
DEMAMAY

**Achats**  
Emilie DESCHAMPS

**DSP contrats complexes**

**Infrastructures**  
Aurélien HERBET

**Etudes applications**  
Hélène MEHL

**Centre de service**  
François GANDON

**Gestion immobilière et logistique**  
Marcel BART

**Ingénierie et stratégie patrimoniale**  
Célia MARC

**Entretien et maintenance**  
Antoine GIACHETTO



FÉVRIER

**FÉVRIER** >> 2 février : Olga Kharlan, sur la 1<sup>re</sup> marche du podium de la Coupe de sabres dames • 21 février : pose de la 1<sup>re</sup> pierre de la résidence de logements et de la MSP La Source. **MARS** >> 15 mars : le temps suspend son vol au 11<sup>e</sup> concours international de piano d'Orléans • 23 mars : victoire dès le 1<sup>er</sup> tour pour l'équipe « Orléans, tout simplement » emmenée par Serge Grouard. Et un 3<sup>e</sup> mandat pour le député-maire d'Orléans, une 1<sup>re</sup> dans l'histoire de la ville. **AVRIL** >> 12 avril : le salon des arts du jardin ouvre la saison du Parc floral d'Orléans La Source •



MARS



MAI



ÉTÉ

## 2014 À ORLÉANS



NOVEMBRE



**OCTOBRE** >> 17 octobre : 1<sup>re</sup> pierre du futur groupe scolaire Bénédicte-Maréchal • 17 octobre : Rendez-vous pour l'emploi renouvelés, à La Source. **NOVEMBRE** >> 6 novembre : la Loire, berceau d'une hydrolienne productrice d'énergie • 20 novembre : l'agriculture de demain... en débat au 1<sup>er</sup> Open Agrifood Orléans • 29 novembre : le marché de Noël sous le charme des Miss. **DÉCEMBRE** >> 5 décembre : Vénéneuse et sensuelle Lucrèce Borgia, au Théâtre d'Orléans • 7 décembre : au Zénith d'Orléans, Camille Cerf revêt l'écharpe de Miss France 2015, devant plus de 9 millions de téléspectateurs.

15 avril : les usagers des transports se croisent sous un centre bus flambant neuf.  
**MAI** >> 5 mai : Philippe Hervé, l'entraîneur qui a fait grimper l'OLB parmi l'élite, fait ses adieux • 8 mai : chaleureux et disponible, Stéphane Bern, acclamé aux Fêtes de Jeanne d'Arc • L'US Orléans 45 en Ligue 2. **JUIN** >> 14 juin : les animations d'été posent l'ancre avec la « Fête des mariniers » • 28 juin : le reggae de Winston McAnuff souffle sur Orléans'Jazz. **ÉTÉ** >> Ambiance assurée sur le parquet de La Sardine • 15 août : parenthèses rafraîchissantes à la Fête des Duits •

16 août : il y a tout juste 70 ans, la libération d'Orléans par les troupes américaines • 31 août : Mi-reille Darc, lumineuse marraine de la Saint-Fiacre. **SEPTEMBRE** >> 5 septembre : nouvelle muséographie au centre Charles-Péguy • 25 septembre : rentrée du bon pied à la Journée d'accueil des nouveaux étudiants.



**AVRIL**



**JUIN**



**SEPTEMBRE**



**OCTOBRE**



**DÉCEMBRE**



une ville en forte  
dynamique  
démographique

## 118 030

habitants

(population totale et légale  
au 1<sup>er</sup> janvier 2016 - source Insee)

dans une  
agglomération  
(22 communes) de

## 277 000

habitants

et une aire urbaine de

## 420 000

habitants

# Orléans



### SITUATION GÉOGRAPHIQUE

- à 1h de Paris
- Desservie par les autoroutes A10, A19 et A71
- Située en bords de Loire, fleuve classé au patrimoine mondial de l'Unesco
- Entre Beauce, Sologne, Gâtinais et forêt d'Orléans
- **porte** d'entrée des châteaux de la Loire

## 9%

le taux de chômage à  
Orléans (zone d'emploi)  
au 3<sup>e</sup> trimestre 2014,  
alors qu'il est de  
9,9 dans le Loiret  
et de 10 en France  
métropolitaine





# Les atouts d'une capitale régionale

## 5 GRANDS SECTEURS D'ACTIVITÉS

- **Électronique Informatique instrumentation**
- **pharmacie cosmétique**
- **4<sup>e</sup> plateforme logistique de France**
- **Agriculture et agroalimentaire**
- **Environnement**

## CLUSTERS ET PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ

- **Cosmetic valley** (Shiseido, Parfums Christian Dior, Gemey Maybelline...)
- **S2E2** (Smart electricity cluster)
- **Elastopôle**
- **Dream** (eau et milieux associés)
- **Cluster ResoNat** (gestion des ressources naturelles)



## UN PÔLE DYNAMIQUE D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE RECHERCHE

- + de 20 000 étudiants (université, BTS, prépas, écoles et instituts supérieurs)
- + de 2 000 chercheurs (public et privé)
- une trentaine d'unités de recherche labellisées (CNRS, INRA, BRGM...)
- de nombreux laboratoires privés (Hélios...)

## DES ÉVÉNEMENTS PHARES

- Festival de Loire
- Fêtes de Jeanne d'Arc
- Orléans'Jazz
- Set électro
- Coupe du monde de sabre féminin
- Open de tennis
- Master's de patinage

## ORLÉANS RÉCOMPENSÉE

- Rubans du développement durable
- Marianne d'or
- Pôle d'excellence de Cœur de ville
- Label ville d'art et d'histoire
- Grand Prix pour le GPV - Fimbacte
- Pôle d'excellence territorial - politique seniors
- Agenda 21 local France
- Territoires de commerce équitable
- Prix des collectivités accessibles
- Trophée de la sécurité
- 3 Libellules - concours "Capitale française de la biodiversité"
- Territoria d'argent
- Grand Prix - Concours nat. des Villes
- Parc floral - 2\* Guide vert Michelin
- Label "Ville ludique et sportive" - Salon des maires

16 Entretien patrimoine bâti  
et équipements publics

17 Restaurer l'image des quartiers

18 Embellir l'espace public

20 Préserver notre environnement

21 ... et prévenir les risques



# ORLÉANS BELLE ET AGRÉABLE

Avec un patrimoine préservé et un espace public soigné, Orléans offre à ses habitants et aux visiteurs un visage accueillant et chaleureux. Cette métamorphose se mesure aussi bien dans le centre ancien, avec plus de 900 façades restaurées, que dans les quartiers où une attention particulière a été portée sur la qualité des espaces publics. Le tout dans le respect de l'environnement et de la biodiversité.



- ❖ La **maintenance** de proximité ❖ Les études et travaux d'investissements sur le parc immobilier
- ❖ La sécurité des établissements recevant du public (ERP) sur l'ensemble de la ville

# entretenir patrimoine bâti et équipements publics

77

façades rénovées en 2014 dans le cadre de la campagne de ravalement obligatoire

21

visites réalisées en 2014 par la Commission communale d'accessibilité

122

visites réalisées en 2014 par la Commission communale de sécurité dans les établissements recevant du public

## ET DEMAIN ?

- > Renforcer les interventions de proximité
- > Préparer la mutualisation avec l'Agglo
- > développer les partenariats avec d'autres communes

## Les faits marquants

La **rénovation, l'entretien et la valorisation du patrimoine bâti et des équipements publics** sont une priorité de la Ville. En témoigne la vaste opération de ravalement de façades qui approche du millier et qui se poursuit. Parmi les opérations marquantes menées en 2014 :

### >> Ravalement d'édifices ou d'équipements

- Monument aux morts de Saint-Marceau
- Pavillons d'Octroi du pont George V (gommage des pierres)
- Façades du groupe scolaire de la Cigogne (1<sup>re</sup> tranche)
- Bâtiment du CAS Grand-Villiers

### >> Réfection ou extension de locaux ou équipements :

- Rénovation des façades de la deuxième serre du jardin des Plantes
- Réfection de deux courts de tennis au stade omnisports de La Source
- Remplacement de l'éclairage du gymnase du domaine de Soulaire
- Remplacement des éclairages et de la sonorisation de la salle omnisport du palais des sports
- Création d'une salle de classe à l'école maternelle Michel-de-la-Fournière
- Réfection de la couverture du réfectoire de l'école Guillaume-Apollinaire
- Remplacement des ascenseurs du Musée des beaux-arts

- Réfection de la couverture du Cinéma des Carmes
- Amélioration de l'hygiène des cuisines dans les crèches
- Réfection de la couverture et fin des travaux de ravalement à la Maison Bourgoigne

>> **Remplacement de menuiseries extérieures** à la crèche du plat d'Étain, l'école maternelle Claude-Lewy et les groupes scolaires Lavoisier, Diderot et Pierre-Ségelle.

Enfin, d'importants travaux ont été réalisés pour l'homologation du stade omnisports de La Source, suite à la montée en Ligue 2 (lire aussi pp. 46-47).



Toute entreprise candidate doit présenter la démarche environnementale qu'elle entend mettre en œuvre dans l'exécution des prestations (réduction des emballages, formation du personnel...)







❖ **Poursuivre** le programme dédié à la Convention territoriale de l'Argonne ❖ **Achever** le Grand Projet de ville de La Source ❖ **Engager** la réflexion sur le nouveau programme national de renouvellement urbain pour les quartiers de l'Argonne et de La Source

## ET DEMAIN ?

- > Achever le programme du Grand Projet de La Source
- > Démarrer la construction de l'équipement sportif et culturel à l'Argonne
- > Poursuivre le plan de rénovation des voiries et l'aménagement du jardin de la rue des Jacobins (quartier de l'Argonne)
- > Préparer et négocier avec l'Agence nationale de rénovation urbaine le nouveau programme dont pourraient bénéficier les quartiers de l'Argonne et La Source

# restaurer l'image des quartiers

## Les faits marquants

### LA SOURCE : POURSUIVRE LA DYNAMIQUE

Engagé dans le cadre du **Grand Projet de ville** de La Source, le programme de réhabilitation et de résidentialisation est sur le point de s'achever. Parallèlement, la première pierre d'une maison de santé pluridisciplinaire a été posée; elle accueillera 12 praticiens. Ce programme comprend également des logements en accession et une résidence pour seniors.

Enfin, une étude stratégique a été lancée pour poursuivre la dynamique créée par le GPV dans le cadre d'une nouvelle convention avec l'Anru.

### INTER ARGONNE

Bénéficiaire lui aussi d'un programme de rénovation urbaine, le quartier de l'Argonne, au nord-est d'Orléans, a poursuivi la mise en œuvre de la **Convention territoriale** menée avec l'Anru. La **maison de santé pluridisciplinaire Liliane-Coupez** a été inaugurée; elle compte 13 praticiens. La requalification du centre commercial s'est poursuivie et la **tour Marie-Stuart**, réhabilitée, a été livrée. L'agence Créatures Architecte a été désignée pour la conception du **nouvel équipement sportif et culturel** dans le quartier de l'Argonne.



Côté voirie, **l'avenue de la Marne** a été rénovée et réceptionnée en décembre.

Enfin, comme pour le quartier La Source, une étude urbaine et sociale a été lancée pour prolonger et amplifier la transformation de l'Argonne dans le cadre d'un nouveau plan patrimonial.

Concernant le dispositif de Zone Franche Urbaine qui a pris fin au 31 décembre 2014, il a été remplacé par le dispositif « **Territoires d'Avenir** ».



Obtention du label BBC et Effinergie pour la tour Marie-Stuart réhabilitée : isolation par l'extérieur et raccordement au chauffage urbain



# 150

entreprises installées dans le périmètre de la zone franche urbaine dont 1/3 bénéficient des exonérations fiscales

# 700 M<sup>2</sup>

dédiés aux soins et à la prévention au sein de la MSP Liliane-Coupez

❖ **Intensifier** le programme de requalification des rues ❖ **Entretien et assurer** la propreté du domaine public ❖ **Embellir** l'espace commun environnant par la végétalisation

# embellir l'espace public

## Les faits marquants

Dans la continuité des actions engagées depuis plusieurs années, les investissements de l'année 2014 atteignent 11,5 M€ et traduisent l'important effort réalisé pour améliorer la qualité des espaces publics, aménager et entretenir le domaine public et le patrimoine végétal, dans tous les quartiers d'Orléans.

### RÉNOVATION ET ENTRETIEN DES RUES

Les travaux de requalification et de réfection des rues se sont poursuivis à un rythme soutenu en 2014. En témoignent ces opérations importantes, lancées ou achevées :

- la rue de Vauquois (début des travaux)
- la rue Basse d'Ingré (fin des travaux)
- la rue aux Ligneaux (début des travaux)
- la rue des Maltôtiers (fin des travaux)
- la rue de Patay (fin des travaux)
- la rue des Anguignis (début des travaux)
- la rue Fosse de Meule (fin des travaux)
- la rue des Cyprès



La signalisation routière et l'amélioration de l'éclairage public sont restées des actions prioritaires de la ville, avec une attention particulière portée sur la signalisation horizontale et verticale.

### LES OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT ET D'EMBELLISSEMENT DE L'ESPACE PUBLIC

En complément des nombreux aménagements de voirie, le volet consacré à la création de squares, de promenades et de résidentialisations s'est prolongé dans le quartier gare. Ces actions s'accompagnent d'une mise en lumière de la ville et de son fleurissement.

350  
lampes remplacées,  
permettant de  
réduire la consommation  
d'énergie tout  
en maintenant le  
niveau d'éclairage

600  
plantations réalisées  
au cours de l'hiver  
2013/2014



La réutilisation dans le nouvel aménagement de la rue du Cheval-Rouge des anciennes bordures de trottoir en granit a permis une économie de 13 800 euros pour 200 mètres de linéaires.

4 km  
de rues  
réaménagées  
en 2014





## LA GESTION ET L'ENTRETIEN DE L'ESPACE PUBLIC AU QUOTIDIEN

La Mairie a réalisé, en 2014, un effort important pour la **reprise des rues dans les quartiers**, en y consacrant un budget de 363 K€. Il a également permis l'acquisition de mobilier urbain et l'équipement d'aires de jeux. Citons, par exemple, la réfection complète de la place Renan, à La Source, les travaux de réseaux et de requalification de voies de la résidence Dauphine, l'aménagement du parc de l'Étuvée ou encore la requalification du site du Belneuf, à l'Argonne.



La rénovation de l'**éclairage public** et le renouvellement des décorations de Noël ont aussi fait l'objet d'importants investissements, visant notamment à réduire les consommations électriques.

Enfin, 2014 a aussi été marquée par la mise en œuvre du **nouveau règlement de voirie**, visant à encadrer les interventions des concessionnaires et préserver l'espace public.



## ET DEMAIN ?

- ~> Poursuivre le programme de reprise et d'embellissement de l'espace public
- ~> Conserver l'attention portée à l'entretien et à la propreté du domaine public
- ~> Végétaliser et préserver la qualité des espaces verts existants

# 11,2 M€

**pour améliorer l'espace public et achever les projets de voirie dans les quartiers**



❖ Protéger et développer la nature en milieu urbain ❖ Sensibiliser à la préservation de la qualité de l'eau ❖ Réduire les pollutions diffuses, en lien avec nos partenaires ❖ Faire connaître nos actions

# préserver notre environnement

4

c'est le nombre de libellule que s'est vu attribuer la ville d'Orléans pour son engagement en faveur de la biodiversité et de l'agriculture urbaine et périurbaine

25%

c'est la baisse de la consommation d'eau d'un Orléanais entre 2002 et 2014

## Les faits marquants



En 2014, Orléans s'est particulièrement intéressée à l'eau, thème central de nombreux événements. En mars, la mairie d'Orléans a signé, avec l'Agence de l'eau Loire Bretagne, la Chambre d'agriculture du Loiret et l'Orléanaise des eaux, le **contrat territorial** portant sur le programme d'actions à mettre en œuvre pour préserver la ressource en eau des captages du Val, classés prioritaires par la loi Grenelle (réduire les pollutions diffuses, éviter les pollutions ponctuelles...).

Du 17 au 23 mai, les 10<sup>e</sup> **Journées du développement durable** ont célébré l'eau dans tous ses états: santé, sport, loisirs, environnement, en démontrant également les liens forts entre environnement et santé publique.

Enfin, du 3 au 6 juin, le 93<sup>e</sup> **congrès national de l'association scientifique et technique pour l'Eau et l'Environnement** a porté sur l'innovation, nécessaire pour répondre aux nouvelles contraintes réglementaires, économiques et sociétales. Ce rendez-vous a permis à Orléans de montrer son engagement en faveur de la préservation des ressources en eau.



Depuis la signature de la Charte zéro pesticide en 2009, les services de la Mairie ont réduit de 80% leur usage de produits phytosanitaires.



## ET DEMAIN ?

-> Organiser les 1<sup>es</sup> Journées Environnement-Santé sur le thème de l'air

-> Préparer notre participation à la COP 21 (21<sup>e</sup> Conférence mondiale des nations Unies sur le climat) qui se déroulera à Paris, fin 2015





❖ **Suivre** la construction de la 2<sup>e</sup> chaufferie biomasse, au nord d'Orléans  
❖ **Participer** à l'implantation d'une hydrolienne en Loire ❖ **Engager** la création d'une réserve communale de sécurité civile, nécessaire en cas de crue de la Loire

## ...et prévenir les risques

### Les faits marquants

La construction de la **chaufferie biomasse SODC** au nord d'Orléans s'est achevée fin 2014, pour une mise en service industrielle début 2015. L'objectif de cet équipement - le 2<sup>e</sup> sur Orléans (le 1<sup>er</sup> a été réalisé à La Source par Dalkia) - est de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 47 000 tonnes de CO<sub>2</sub>/an (soit l'équivalent de plus de 20 000 voitures). Les abonnés bénéficient également d'une baisse tarifaire moyenne de la facture de 28,5% (dont une partie a été appliquée par anticipation dès le 1<sup>er</sup> janvier 2012).

Dans la continuité du Plan climat énergie territorial, Orléans participe aux côtés des villes de Sabadell en Espagne et de Corby en Angleterre au **projet européen "quartier du futur"**. Il s'agit d'une plateforme d'aide à l'optimisation énergétique des bâtiments et à l'intégration des énergies renouvelables, notamment dans le domaine du chauffage urbain (comme à La Source). Une réunion de travail a eu lieu à Orléans le 20 mars 2014, durant laquelle les participants ont visité la chaufferie biomasse de La Source.

À l'automne 2014, **une hydrolienne** a été installée en Loire, entre le pont Joffre et le pont de l'Europe. Cet équipement expérimental permet de capter l'énergie cinétique des cours d'eau pour produire de l'électricité. Cette hydrolienne fluviale est développée, avec le soutien de la mairie d'Orléans, par Hydroquest, co - détenteur des brevets avec EDF.

En matière d'**eau potable**, un avenant au marché a été adopté, qui intègre notamment l'installation

de traitement des eaux des forages de l'Oiselière (réduction de la concentration en fer et en manganèse), la réduction de la dureté de l'eau (calcaire) délivrée dans le secteur nord-est d'Orléans et le ravalement du château d'eau de La Source.

En 2014, le Haut Comité français pour la défense civile a décerné à la mairie d'Orléans le **« Pavillon Orange pour la sauvegarde des populations »** avec 3 étoiles, soit la plus haute note pour une commune nouvellement labellisée. Ce label récompense les actions engagées par les communes en matière de protection et d'information préventive de la population face aux risques majeurs telles que le Dicrim, les repères de crue, le plan communal de sauvegarde et le plan de continuité d'activité. De plus, les agents, en particulier ceux résidant en zone inondable, bénéficient tout au long de l'année de formations spécifiques pour apprendre à faire face à ce risque.

Dans le cadre du Plan d'hébergement de sinistrés en cas d'inondation majeure de la Loire, une convention avec le Conseil départemental a été adoptée pour la **mise à disposition de 5 collèges**.

Enfin, La Mairie d'Orléans s'est dotée de 200 lits et sacs de couchage, de 50 tentes familiales et de 200 kits hygiène.

### ET DEMAIN ?

- ~> Installer des compteurs d'énergie (projet européen "quartier du futur")
- ~> Poursuivre la constitution d'une réserve communale de sécurité civile et définir une stratégie de retour rapide à la normale
- ~> Renforcer le plan d'hébergement et de ravitaillement des sinistrés en cas de crue majeure en contractualisant avec la région Centre pour la mise à disposition de 4 lycées
- ~> Signaler aux habitants, dans un espace internet dédié, l'emplacement des carrières recensées sur le territoire communal



54 M€

investis par SODC dans la réalisation de la chaufferie biomasse

200 lits et sacs

de couchage, et 50 tentes familiales en cas de crue pour accueillir et/ou distribuer aux sinistrés

25 000 habitants et 700 entreprises en zone inondable



24 Assurer et veiller à votre tranquillité

25 Faciliter la mobilité

26 Vivre et construire la ville ensemble

27 Offrir un service public de qualité

# ORLÉANS MOBILE ET FACILE À VIVRE

Aider les nouveaux habitants à prendre leurs marques dans la cité. Améliorer et développer de nouveaux services pour simplifier les démarches et le quotidien des Orléanais. Permettre à tout un chacun d'apporter sa pierre à l'édification de sa ville, de son quartier, à travers la démocratie participative. Vivre la ville simplement et sereinement. Des objectifs en face desquels la Mairie met les moyens et les outils.



❖ **Participer** à la lutte contre la délinquance, en partenariat avec la police nationale ❖ **Effectuer** des actions de surveillance, de prévention et de dissuasion ❖ **Assurer** une mission de prévention, en particulier dans les quartiers prioritaires

## assurer et veiller à votre tranquillité

-68,02%

de baisse  
de la délinquance  
de proximité  
à Orléans depuis 2001

107

agents de  
police municipale

649

rapports  
d'informations rédigés

1554

procès verbaux

10

nouvelles  
implantations pour  
la vidéo-protection

### Les faits marquants

Les missions des agents de **police municipale** s'exercent sur le territoire de la commune. Ils peuvent, parfois, intervenir dans un autre périmètre, par une convention ou un arrêté de mise à disposition du Préfet. Pour rappel, la police municipale agit en matière de :

- **prévention et surveillance** du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques
- **lutte contre la délinquance**
- infractions au code de la route (verbalisations)
- infractions à la loi pénale et renseignements en vue de découvrir les auteurs de ces infractions
- informer et seconder dans l'exercice de leurs fonctions les officiers de police judiciaire
- **surveillance, prévention et dissuasion**
- **assistance des personnes en danger**
- recherche des actes de flagrant délit et intervention afin de faire cesser les troubles
- surveillance des bâtiments publics et intervention en cas de déclenchement d'alarme intrusion ou incendie
- sensibilisation des enfants à la **sécurité routière**

**La stratégie visant à garantir aux Orléanais un cadre de vie calme et sécurisé se traduit, en 2014, par une nouvelle baisse - la 12<sup>e</sup> consécutive - de la délinquance de proximité. Orléans enregistre, ainsi, la plus forte baisse de la délinquance de proximité en France : -68,02 % depuis 2001.**

**Par conséquent**, le nombre de délits de proximité a fortement baissé, passant de 24/jour en 2001 à **7,5/jour aujourd'hui**.

**Autre indicateur : la baisse de la délinquance générale est 4 fois plus rapide à Orléans (-44,1%) qu'en France (-11,3%) et 9 fois plus rapide que dans le Loiret (-5,3 %).**

En 12 ans, ces résultats ont permis d'éviter 50 540 dépôts de plaintes et d'**épargner plus de 100 000 victimes** de délits de proximité.

**Le taux d'élucidation** est passé de 17% en 2001 à 48,4% en 2013, et **la part des mineurs** dans la délinquance a fortement diminué : -23 %.

**Le nombre de véhicules incendiés** a chuté de -39% par rapport à 2001 et de -54% par rapport à 2000.

Enfin, **les violences aux personnes** ont diminué de -0,7% alors qu'elles ont suivi une courbe ascendante en France (+ 28%) et dans le reste du Loiret (+ 60%).





- Développer les modes de déplacements collectifs et individuels
- Améliorer la fluidité de la circulation
- Établir un stationnement cohérent et efficace



# faciliter la mobilité

## Les faits marquants

La **Mission mobilité, déplacements urbains et stationnement** assure le pilotage des études de définition, d'analyse et d'évaluation de la politique publique en matière de déplacements urbains et de stationnement (voirie et parkings en ouvrage). En appui des autres directions, elle réalise l'étude et la conception de plans de circulation et de stationnement à l'échelle de la ville d'Orléans, ainsi que des missions de gestion technique et administrative de la régulation du trafic et des carrefours à feux à l'échelle de l'AggLO.

Ses priorités sont d'améliorer **la fluidité de la circulation** sur les grands axes tout en préservant les quartiers d'une circulation de transit, en faisant évoluer le poste central de régulation de trafic (PCRT) en un véritable centre de gestion des déplacements. Elle vise aussi à suivre et à mettre en place une **politique de stationnement cohérente et efficace**.

L'évolution du PCRT, en collaboration avec l'AggLO, s'est achevée par la rénovation et l'extension du **système de jalonnement dynamique** aux 9 parkings-relais des 2 lignes de tramway et au parking de la gare de Fleury les Aubrais. En outre, des études d'amélioration de la régulation du trafic, avec la mise en place de nouvelles programmation et synchronisation des feux tricolores, ont été menées.



Dans le domaine du stationnement, le **parking Cheval Rouge**, ouvert le 4 décembre 2013, a fonctionné en année pleine, présentant un taux de remplissage de 65%. Une nouvelle politique de stationnement a été étudiée et validée fin 2014, en cohérence avec l'ensemble des travaux réalisés ces dernières années et les nouveaux usages de la mobilité sur l'espace public. Sa mise en place est prévue courant 2015.



L'**extension des zones piétonnes** autour de la ZAC des Halles, rue des Carmes et place du Martroi s'est achevée. Le logiciel de gestion des bornes d'accès a notamment été corrigé et amélioré pour permettre un fonctionnement le plus stable possible.

Le déploiement du dispositif de **«Cédez le passage» pour les cyclistes** aux feux rouges s'est achevé sur le territoire orléanais. C'est ainsi que 100 nouveaux panneaux ont été implantés en 2014 sur des carrefours à feux de la commune.

### ET DEMAIN ?

- > Mettre en place la tarification au ¼ h dans les parkings et le stationnement sur voirie à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015
- > Créer un abonnement mensuel « résident » sur la voirie
- > Faciliter le paiement à la journée pour les artisans dans le cadre de leurs chantiers
- > Proposer la gratuité des places réservées aux personnes handicapées
- > Engager la démarche d'extension du stationnement payant sur voirie avec l'installation d'horodateurs permettant d'offrir de nouveaux services aux usagers et mettre en place un outil de paiement par téléphone
- > Poursuivre l'amélioration de la gestion du trafic et le programme de jalonnement dans les quartiers
- > Suivre les projets de réouverture des lignes Orléans – Châteauneuf et Orléans – Chartres, avec SNCF Réseau et l'AggLO

En centre-ville, plusieurs parkings en structure sont équipés de bornes de recharge électrique.



3,3 M€



le produit d'exploitation du stationnement en ouvrage des 9 parcs gérés en vertu d'un contrat d'affermage

❖ **Renforcer** le dialogue et la concertation dans les quartiers ❖ **Répondre** au mieux aux attentes des habitants ❖ **Animer** les quartiers en soutenant les initiatives individuelles et/ou associatives

## vivre et construire la ville ensemble

### Les faits marquants

La Mairie a poursuivi sa démarche de **concertation des habitants** dans la réalisation des projets et l'aménagement de la ville. C'est ainsi que 52 réunions publiques se sont tenues en 2014, dans les différents quartiers d'Orléans.

Pour appuyer cette démarche, la Mairie a redéfini, en 2014, sa politique de proximité à travers la rédaction d'une **nouvelle Charte de la participation citoyenne**, adoptée au conseil municipal d'octobre 2014. Elle simplifie le dispositif de concertation et



de participation en ouvrant les **conseils consultatifs de quartiers (CCQ)** aux habitants, bien sûr, mais également au monde associatif et économique. **Les ateliers thématiques** accueillent désormais tous ceux qui le souhaitent, sans inscription préalable.



Les membres des CCQ sont désignés pour deux années.

En 2014, près d'un million d'euros a été consacré aux **aménagement de proximité** - 128 projets au total. Ils permettent d'améliorer la qualité, la fonctionnalité et la sécurité de l'espace public. Parmi ces réalisations, on peut citer l'aménagement du square de la Pucelle et de la place de l'Europe, la sécurisation de la traversée piétonne boulevard Alexandre-Martin et le traitement de la vitesse rue de Bellebat.

La Mairie a, par ailleurs, renouvelé son **soutien financier et logistique aux associations et comités des fêtes** qui contribuent, par leurs nombreuses actions et manifestations, à animer les quartiers.



### ET DEMAIN ?

- Accompagner les ateliers thématiques des six nouveaux conseils consultatifs de quartier
- Mettre en place des conseils citoyens dans les quartiers prioritaires
- Programmer de nouvelles assemblées générales de quartiers

6 secteurs

6 mairies de proximité

6 adjoints de quartier

6 conseils consultatifs de quartier

117

infos-riverains pour informer les habitants des améliorations dans leur quartier et des contraintes éventuelles durant les phases chantier

1 M€

pour les aménagements de proximité





❖ **Contribuer** à la qualité du service rendu aux usagers ❖ **Améliorer** l'efficacité des prestations administratives dans tous les domaines  
❖ **Faciliter** l'ensemble des démarches administratives

# offrir un service public de qualité

## Les faits marquants

Le pôle **Accueil et Affaires administratives** est amené, chaque année, à traiter un nombre impressionnant de dossiers. 2014 en chiffres :

### ÉTAT CIVIL

- 58 902 copies intégrales ou extraits d'actes d'état civil délivrés par courrier et au guichet
- 4 461 actes de naissances enregistrés
- 612 actes de reconnaissance
- 385 actes de mariage
- 1 942 actes de décès
- 9 543 mentions marginales apposées sur les registres
- 1 496 livrets de famille créés
- 820 duplicatas de livrets de famille et 2 628 mises à jour de livrets de famille
- 270 jugements transcrits
- 1 441 autorisations administratives funéraires délivrées: 166 achats de concessions funéraires, 185 renouvellements, 438 inhumations, 21 exhumations à la demande des familles, 206 reprises de terrains concédés

### ÉLECTIONS

62 142 personnes étaient inscrites sur la liste électorale au 28 février 2014, plus 323 sur la liste complémentaire municipale et 261 sur la liste complémentaire européenne.

En 2014, les services de la Mairie ont travaillé sur l'organisation des élections municipales et européennes (mars et mai 2014).

### IDENTITÉ NATIONALITÉ

3 555 cartes nationales d'identité et 4 003 passeports ont été délivrés à l'Hôtel de Ville ; 429 jeunes ont été dénombrés dans le cadre du recensement militaire.

### INSTRUCTION DES DOSSIERS ÉTRANGERS

88 dossiers de regroupement familial ont été instruits en 2014, 281 dossiers de carte de résident et 589 attestations d'accueil délivrées.

### RÈGLEMENTATION

314 arrêtés de débits de boissons temporaires et 85 déclarations de débits permanents ont été pris en 2014, ainsi que 34 arrêtés de dérogations annuelles d'horaires de fermeture pour les débits de boissons (ouverture jusqu'à 3h du matin) et 241 autorisations d'ouverture de commerces de détail le dimanche.

### SALLES MUNICIPALES

1 815 occupations de salles par des associations et des particuliers (dont 1 000 occupations gérées par le centre municipal et 815 par les mairies de proximité).

## ET DEMAIN ?

- > Développer, dans les mairies de proximité, les outils multimédia à destination des usagers
- > Poursuivre la dématérialisation des courriers, fiches de paie, dans une logique de développement durable

Les services de la Mairie n'utilisent que du papier 100% recyclé ou certifié PEFC ou FSC.



# 114 286

habitants à Orléans au 1<sup>er</sup> janvier 2015

# 92 170

usagers accueillis à l'hôtel de ville

# 151 802

appels reçus en 2014

30 Prendre soin des tout-petits

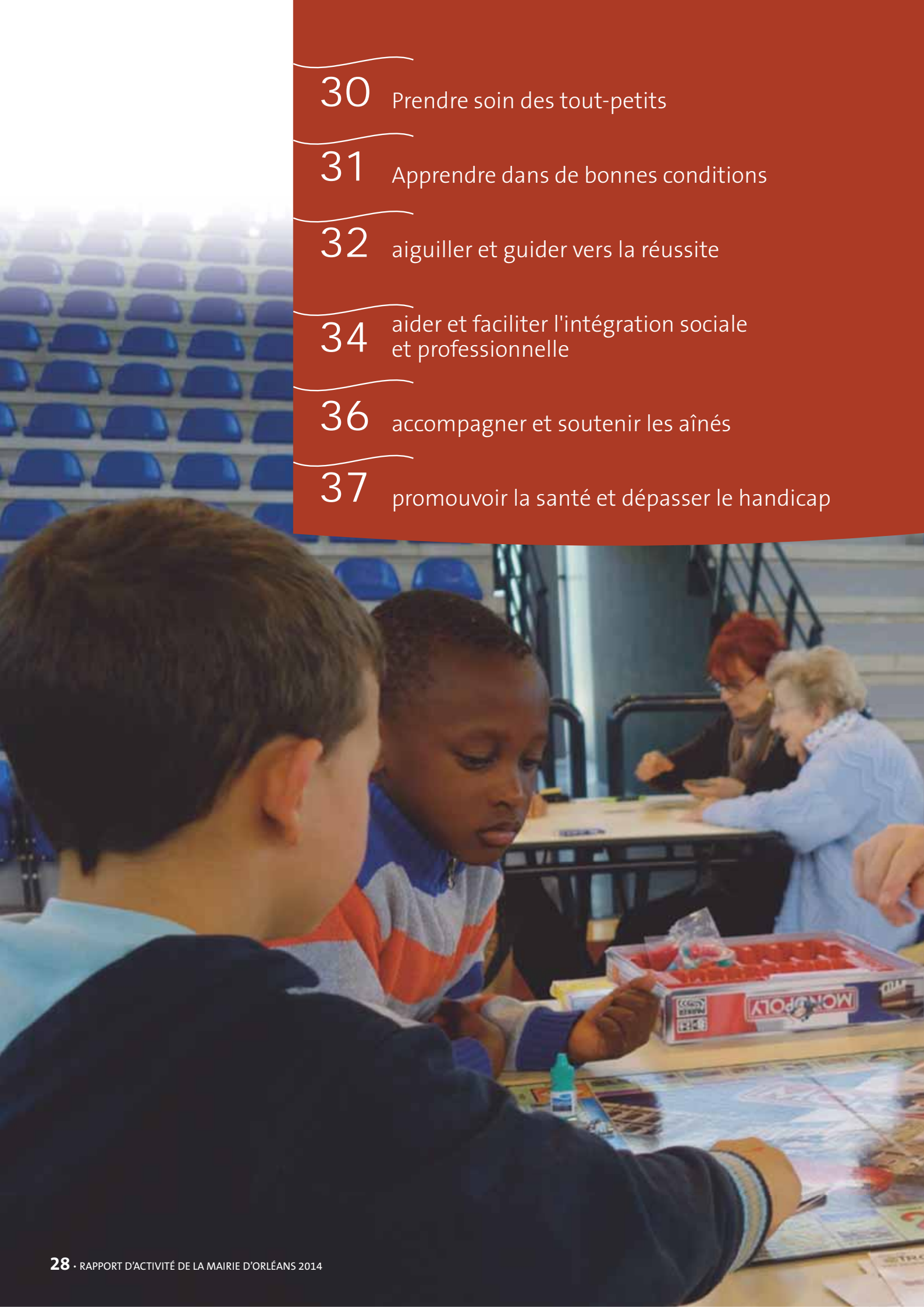
31 Apprendre dans de bonnes conditions

32 aiguiller et guider vers la réussite

34 aider et faciliter l'intégration sociale et professionnelle

36 accompagner et soutenir les aînés

37 promouvoir la santé et dépasser le handicap



# ORLÉANS SOLIDAIRE ET BIENVEILLANTE

À tout âge, à toute période de la vie, la Mairie peut apporter son soutien, sa contribution, ses services, un coup de pouce. Offrir l'aide aux devoirs à une grande majorité d'écoliers orléanais, par exemple. Accompagner les initiatives qui favorisent la création, le retour à l'emploi. Faire se rencontrer les générations pour rompre avec l'isolement. Ou bien encore, faciliter l'accès aux soins des publics en difficulté. L'écoute et la solidarité s'exercent au quotidien.



- ✦ **Proposer** des solutions d'accueil variées et adaptées aux besoins des familles
- ✦ **Favoriser** la participation des familles
- ✦ **Informer** sur les différents modes d'accueil et sur les droits des parents, les prestations...
- ✦ **Poursuivre** la rénovation du patrimoine dédié à la petite enfance
- ✦ **Développer** l'offre de places en crèches

# prendre soin des tout-petits

24

structures petite enfance gérées par la Mairie

590

assistantes maternelles libérales en activité

2284

enfants accueillis en 2014 :

1289

en crèches collectives

774

en accueil occasionnel

221

en crèches familiales

## Les faits marquants

En 2014, le **contrat Enfance-Jeunesse**, passé avec la Caisse d'allocations familiales (Caf), a été renouvelé pour la période 2014-2017. Conformément aux recommandations de la Caf, le règlement des établissements d'accueil petite enfance a été actualisé en septembre 2014.

Dans le cadre du partenariat renforcé avec la Protection maternelle et infantile (PMI - Conseil départemental), un avenant à la **convention de réservation de places PMI** a été passé. Il prévoit la prise en charge financière, par le Centre communal d'action sociale et le Conseil départemental du Loiret, des 6 premiers mois d'accueil des enfants placés dans le cadre de la prévention précoce.

L'année 2014 a été marquée par la poursuite de travaux pour améliorer les équipements des structures, en lien avec la direction du Patrimoine. Parmi ces réalisations :

- Réfection des sols souples des jeux extérieurs des crèches de la Borde, Dorémi et multi-accueil Dauphine
- Remplacement des huisseries de l'accueil collectif du Plat d'Étain
- Installation de volets électriques au multi-accueil des Blossières
- Pose de stores à l'Accueil collectif Madeleine
- Mise aux normes HACCP (Hazard analysis critical control point) des cuisines avec la pose de carrelage, peinture, coffrage inox...

Différents marchés ont été passés, notamment un **groupement de commande** de couches avec les communes de Saint-Jean le Blanc et d'Olivet.

Trois anniversaires ont été célébrés cette année : les 30 ans des mini-crèches Dauphine et Madeleine, et les 40 ans de la crèche Lavoisier.



**Démarrage d'actions inter-générationnelles entre les enfants de la crèche Pasteur et les résidents de l'EHPAD Nazareth**

## ET DEMAIN ?

- > Organiser la journée nationale des assistantes maternelles, au Campo Santo, en juin 2015
- > Proposer des journées pédagogiques sur la méthode Montessori
- > Réserver 10 berceaux dans la 3<sup>e</sup> crèche du Nouvel Hôpital, en prévision de la fermeture de la crèche Lavoisier
- > Renouveler la délégation de service public des Chats-Ferrés
- > Poursuivre les travaux de réfection dans les crèches (Plat d'Étain, jardin de Bolière...)
- > Concevoir le nouveau projet de direction Petite Enfance





## ET DEMAIN ?

- > Accompagner la transition vers l'école numérique
- > Poursuivre la rénovation du patrimoine scolaire et des cours d'écoles
- > Transformer le restaurant scolaire Marcel-Proust en self
- > Aménager des classes maternelles dans les locaux de l'école Gutenberg, en raison de la fermeture de l'école Perrault pour cause de vétusté

**Mettre en œuvre** la réforme des rythmes scolaires ✚ **Poursuivre** la rénovation du patrimoine scolaire et **lancer** la construction du groupe scolaire Georges-Chardon ✚ **Développer** la pratique artistique, musicale, sportive et la sensibilisation à l'environnement

# apprendre dans de bonnes conditions

## Les faits marquants

À la rentrée 2014, la mairie d'Orléans a mis un point d'honneur à proposer, dans le cadre de la **réforme des rythmes scolaires**, de nouveaux temps d'activités périscolaires (TAP) gratuits et à maintenir l'aide au travail personnel. Le contenu de ces TAP diffère selon l'âge des enfants, en misant sur la qualité et la diversité de l'offre (jeux, culture, sports, découverte, environnement...). L'organisation proposée a fait l'objet d'une très large concertation, suivi d'un temps d'information auprès des familles.

En 2014 ont démarré les travaux de **reconstruction du groupe scolaire Georges-Chardon** (rebaptisé Bénédicte-Maréchal), à Saint-Marceau. Son ouverture est prévue en septembre 2015.

Le programme de **rénovation et d'entretien du patrimoine scolaire** a conduit, notamment, au remplacement des menuiseries des groupes scolaires Ségelle et Lavoisier, des écoles Diderot et Lewy : à la rénovation de la couverture de l'école spécialisée Cadou ; au ravalement des façades du groupe scolaire de La Cigogne ; à la rénovation des sols du groupe scolaire Poincaré (élémentaire). Durant l'été 2014, la cour de l'école maternelle de la Madeleine a été rénovée, ainsi que les tracés de jeux de nombreuses cours.

Un effort particulier a porté sur l'**acquisition de livres** à destination des bibliothèques des écoles, avec un doublement exceptionnel de leurs crédits annuels.

Du côté **des centres de loisirs**, dans le prolongement de 2013, des places supplémentaires ont été ouvertes pour les vacances scolaires et les mercredis dans l'ensemble des structures.

À cela s'ajoute l'ouverture de **6 nouveaux accueils de loisirs maternels**, les mercredis après-midi, à partir de la rentrée 2014 pour faire face à la demande croissante de la part des familles et la création d'accueils périscolaires les mercredis, de 11h30 à 12h30, pour prendre en compte les difficultés des parents à venir chercher leurs enfants dès 11h30.



**27 projets d'éducation à l'environnement et au jardinage ont été menés dans les écoles, en 2014.**  
**36 classes ont participé aux Journées du développement durable (19-23 mai 2014).**



# 9618

**enfants scolarisés sur l'année 2014-2015 (hausse de 2,4%)**

# 67

**écoles publiques (34 maternelles et 33 élémentaires)**

# 25,1 M€

**le budget de fonctionnement dédié à l'éducation et aux accueils de loisirs**

# et 1,47 M€

**fléchés vers l'investissement**

✦ **Lutter** contre le décrochage et l'absentéisme scolaires ✦ **Soutenir** les parents et **accompagner les jeunes** en difficulté ✦ **Développer** des outils et des passerelles pour favoriser la réussite

15 000  
visites dans les Maisons  
de la réussite

4 000  
interventions par  
les agents du service  
de prévention-  
médiation-réussite

6 103 h  
de travaux d'intérêt  
général exécutées en  
2014 (85 personnes)

1 303  
participants au  
Carrefour des parents

# aiguiller et guider vers la réussite

## RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Conçu pour permettre un suivi individualisé, le **dispositif de réussite éducative** prend en compte l'enfant dans sa globalité, son environnement social et familial, et la singularité de sa situation. Il vise également à aider les familles à exercer pleinement leur mission et leur rôle éducatif. Il propose un soutien éducatif, scolaire, culturel, social et sanitaire, en dehors du temps scolaire. En 2014, 549 enfants et leurs familles ont bénéficié de ce dispositif.

La 4<sup>e</sup> édition des **Rencontres partenariales de la réussite**, organisée avec l'Éducation nationale, a réuni 150 enseignants et acteurs de la réussite édu-

cative. Au cours de cette journée, les résultats de la recherche-action ont été présentés et le travail en ateliers qui a suivi a permis de dégager des pistes de travail autour de l'accompagnement des familles.

Cette recherche a été menée pendant trois mois, avec l'université

de Tours (psychologie) et d'Orléans (École supérieure de professorat et de l'éducation) auprès de 8 mères. Les objectifs visés étaient d'apporter des éléments de compréhension des représentations et fonctionnements familiaux des familles en difficulté et d'identifier les processus qui pourraient influencer la participation, l'implication et la stabilité des parents au sein des dispositifs d'accompagnement.

Dans 84 % des cas, le parcours trouve une issue positive, avec atteinte des objectifs fixés en accord avec la famille.

## CARREFOUR DES PARENTS

Le **Carrefour des parents** est un dispositif de prévention parental primaire. Il propose des temps d'échanges d'expériences gratuits et anonymes, entre parents et professionnels. 104 réunions ont été programmées en 2014.

En 2014, à la demande des parents de tous les quartiers et pour les 10 ans du dispositif, la **1<sup>re</sup> Journée de la parentalité** a été organisée en centre-ville, réunissant familles et professionnels pour des conférences et ateliers sur le thème : « Doit-on élever nos enfants comme nous avons été élevés ? ».

Une rencontre avec de « jeunes parents » du quartier de l'Argonne portait, elle, sur « l'impact de la double culture dans l'éducation de nos enfants ? ».

## MAISONS DE LA RÉUSSITE ET SERVICE PRÉVENTION-MÉDIATION-RÉUSSITE

Les **maisons de la réussite** fonctionnent dans les trois quartiers prioritaires : La Source, Argonne et Blossières. Elles sont devenues de véritables lieux

La Mairie a mis en place 26 clubs "Coup de Pouce" dans les écoles. Pour 90% des 130 élèves de CP inclus dans le dispositif, l'issue est jugée positive par leurs enseignants.



La règle déontologique des échanges anonymes, respectée par le Carrefour des parents, facilite l'orientation vers une prise en charge individuelle par d'autres dispositifs.

L'un des objectifs de la Mairie en matière de TIG est de lutter efficacement contre la récidivité.







ressources, et d'actions de soutien à la parentalité et à la réussite des jeunes.

Dans chaque maison de la réussite est implanté le **Service prévention-médiation-réussite** (SPMR), composé d'agents de médiation et de parents relais. Ils assurent une présence quotidienne auprès des habitants 7 jours sur 7, de 16h à minuit, au minimum.

Ils ont pour mission :

- d'être à l'écoute et au service des habitants
- de tisser des liens avec les partenaires
- de réaliser de la prévention et de la médiation éducative
- d'assurer une veille de manière à préserver la tranquillité publique.

Afin de compléter l'action des agents de prévention-médiation-réussite, la ville d'Orléans a créé, en 2005, un **dispositif de parents-relais** composé d'une soixantaine de parents. Ils peuvent être mobilisés à tout moment par la Mairie- pour renforcer la présence éducative sur le terrain durant les périodes de vacances scolaires et d'évènements spécifiques.

### TRAVAIL D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

L'accueil des **TIGistes** constitue un objectif volontariste de la mairie d'Orléans. Afin de contribuer à la prévention de la récidive, elle souhaite augmenter le volume d'heures d'accueil, tout en améliorant le suivi des bénéficiaires. Ainsi, en 2014, 8 980 heures de TIG ont été proposées par les services de justice.

Les services municipaux contribuent de façon très active à proposer une peine alternative à l'incarcération ; les personnes en TIG apportent un renfort appréciable aux différents services.

### SERVICE ÉDUCATIF DE PRÉVENTION

En 2014, suite à la décision du Conseil départemental de dénoncer unilatéralement la convention de délégation de prévention spécialisée, mettant ainsi fin à son financement du dispositif, la mairie d'Orléans a créé le **Service éducatif de prévention**. Il se fixe pour objectifs :

- apporter au jeune un soutien éducatif et psychologique par un accompagnement individualisé afin de favoriser son développement et son autonomie
- éviter son basculement vers la délinquance par l'apprentissage et le respect des règles sociales et plus largement de la loi
- développer les compétences éducatives des parents pour renforcer la supervision parentale

**Les publics cibles du service éducatif de prévention sont les collégiens** en situation de risque de décrochage scolaire et les jeunes de 16 à 21 ans, sortis du système scolaire sans aucun bagage, dans l'incapacité de s'adapter au fonctionnement des dispositifs de droit commun (Mission locale, Pôle emploi, E2C...) et de se saisir des opportunités de formation ou d'emploi qui leur sont proposées.

Durant l'année 2014, 369 jeunes ont été accompagnés par le Service éducatif de prévention, par le biais de **chantiers éducatifs** notamment. L'objectif serait d'en développer sur le thème du développement durable.



### ET DEMAIN ?

#### RÉUSSITE ÉDUCATIVE

- > Prendre en charge les enfants le plus tôt possible
- > Recherche – action pour comprendre la place du père dans les familles suivies par le dispositif
- > Organiser les 5<sup>e</sup> Rencontres partenariales de la réussite avec l'Éducation nationale, le Conseil départemental et la Caisse d'allocations familiales

#### CARREFOUR DES PARENTS

- > Amplifier les échanges avec les « jeunes parents » de l'Argonne
- > Continuer le travail de prévention avec les parents dans les écoles et les collèges
- > Innover pour intéresser de nouveaux parents

#### MAISON DE LA RÉUSSITE - SERVICE PRÉVENTION MÉDIATION ET RÉUSSITE

- > Amplifier l'accueil au sein des maisons de la réussite
- > Développer, par la présence des médiateurs sur le terrain, la prévention éducative

#### TRAVAIL D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

- > Renforcer l'accueil des TIGistes mineurs

#### SERVICE ÉDUCATIF DE PRÉVENTION

- > Pérenniser le service



✦ **Contribuer** à l'accès et/ou au retour à l'emploi des personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles et notamment des jeunes. ✦ **Encourager** les initiatives créatrices d'emploi durable ✦ **Favoriser** l'insertion des habitants des quartiers prioritaires ✦ **Mettre en place** et attribuer des aides facultatives ✦ **Gérer** l'épicerie sociale à destination des Orléanais rencontrant des difficultés financières ✦ **Instruire** les dossiers de R.S.A. et accompagner les bénéficiaires

# aider et faciliter l'intégration sociale et professionnelle

## Les faits marquants

### RÉFORME DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

Le contrat urbain de Cohésion sociale, dont la mairie d'Orléans était signataire, s'est terminé le 31 décembre 2014. L'élaboration du nouveau contrat de ville repose sur une géographie prioritaire revue. Ce périmètre intègre désormais le quartier Dauphine, en plus de l'Argonne, de La Source et des Blossières.

### EMPLOI ET INSERTION PROFESSIONNELLE

En matière d'accompagnement vers l'emploi, les structures et dispositifs d'insertion professionnelle existants ont obtenu des résultats encourageants en 2014.

- **Maison de l'emploi du bassin d'emploi** : 6 261 visiteurs et 602 clauses d'insertion ayant bénéficié à 268 personnes en insertion

- **École de la 2<sup>e</sup> chance** : 131 jeunes accompagnés. Sur 91 jeunes sortis du dispositif fin 2014, 50 % l'ont fait pour un emploi ou une formation qualifiante

- **Planet Adam** : 69 personnes guidées dans leur projet de création d'entreprise

- **Orléans insertion emploi (OIE)**, association tournée vers les personnes en situation précaire dans les quartiers de l'Argonne et de La Source, a accompagné cette année plusieurs dizaines de personnes pour obtenir, à l'issue de ce parcours, un emploi ou une formation qualifiante.

À noter la réalisation d'un **chantier d'insertion** en groupement de commande avec l'Agglo, dont OIE a été le prestataire, entre décembre 2013 et mai 2014. Il s'agissait de prestations de peinture et de

faïencerie dans cinq centres Aselqo. Six salariés en insertion ont travaillé sur ce chantier, avec un taux de sortie positive vers l'emploi de 50 %.

La Ville et l'Agglomération Orléans Val de Loire ont renouvelé leur soutien à l'opération **2 000 emplois 2 000 sourires**, organisée le 15 mai, au parc des expositions d'Orléans. Ce forum s'adresse aux jeunes en recherche d'emploi ou de stage. Plus de 5 000 ont fait le déplacement, en provenance de toute la région.

La Mairie a, par ailleurs, réédité son **forum "Rendez-vous pour l'emploi"**, à La Source, le 17 octobre 2014. Cette 4<sup>e</sup> édition a accueilli plus de 900 visiteurs. 36 entreprises étaient présentes, représentant 11 secteurs d'activité, auxquelles s'ajoutaient de nombreux partenaires et acteurs de la création d'entreprise et de l'emploi.

430 K€

fléchés vers l'emploi et l'insertion en 2014

+ de 900

visiteurs aux Rendez-vous pour l'emploi, à La Source



La Mairie développe des clauses d'insertion dans ses marchés publics. En 2014, elles ont généré 105 296 h de travail et bénéficié à 84 personnes en quête d'emploi.

### ET DEMAIN

- > Redynamiser la Maison de l'emploi avec une offre de services tournée vers les acteurs économiques
- > Proposer des actions innovantes en s'appuyant sur les acteurs de l'emploi : portail d'accès aux stages et contrat en alternance, développement des structures d'insertion, etc.



**2000 EMPLOIS**  
**2000 SOURIRES**

## SERVICE SOLIDARITÉ ET INSERTION SOCIALE

Le service Solidarité - Insertion sociale du Centre communal d'action sociale a passé une convention avec la Caisse primaire d'assurance maladie portant sur l'instruction du **dossier de CMU** (couverture maladie universelle) lors de l'instruction RSA. Les agents ont été formés et depuis juin 2014, le service instruit la demande de RSA et le dossier CMU lors d'un même rendez-vous. Ces dossiers sont traités en priorité par la CPAM.

Une convention a également été signée avec la Banque de France pour l'accompagnement de personnes retraitées lors de la mise en place de **plan de remboursement**.

Une action de prévention et de **lutte contre la précarité énergétique** a été organisée, avec EDF, GDF, l'Adil Espace Info énergie et l'Orléanaise des eaux, dans un appartement pédagogique. Elle s'adressait aux habitants des quartiers de l'Argonne, La Source et Madeleine. Les fournisseurs informent également, tout au long de l'année, sur les dispositifs de tarification sociale spécifiques.

Enfin, une information collective sur la retraite a été proposée, ainsi qu'un groupe « prévention santé » créé, pour **les bénéficiaires du RSA âgés de plus de 59 ans**, accompagnés par le CCAS. Des rencontres ont porté sur les démarches à entreprendre pour l'ouverture des droits à la retraite et la mise en place d'un parcours de soins. La Carsat assure l'animation de cette action en mettant à disposition deux assistantes sociales. Le CCAS vient en appui en mobilisant les bénéficiaires et en mettant à disposition un travailleur social, référent de l'action.



Près de **74,20 %** des personnes bénéficiaires de l'Espace solidarité (épicerie sociale mise en place par la mairie d'Orléans) ont atteint au moins **75 %** de leurs objectifs fixés lors de leur admission.

**8,4 M€**

la subvention versée au CCAS par la Mairie en 2014

**1 304**

personnes éloignées de l'emploi accompagnées par le CCAS

**957**

familles bénéficiaires des aides facultatives (dont 136 accords en urgence)

## ET DEMAIN ?

- > Organiser 3 nouvelles journées d'information et des visites-conseils à domicile dans le cadre de l'action de prévention et de lutte contre la précarité énergétique
- > Élaborer l'organisation liée à la nouvelle gouvernance Ville / AggLO
- > Poursuivre les actions favorisant l'accès aux droits et à la santé



✦ **Maintenir** la qualité des prestations à domicile (repas, téléassistance...) ✦ **Accueillir** dans de bonnes conditions les résidents des logements-foyers ✦ **Assurer** les missions d'information et d'animation du Clic intercommunal (23 antennes locales) et du réseau gérontologique ✦ **Proposer** des rendez-vous de proximité tout au long de l'année ✦ Tenir le plan d'alerte risques exceptionnels (canicule...)

# accompagner et soutenir les aînés

## Les faits marquants

7 703

personnes accueillies/  
renseignées par  
le Clic Orléans Val de Loire

106 589

repas portés à domicile

147

résidents dans les  
logements-foyers (âgés  
en moyenne de 81 ans)

8 000

ballotins de chocolats  
offerts par la Mairie aux  
seniors de 75 ans et plus

Le **Clic Orléans Val de Loire** a poursuivi son action d'information et d'animation du réseau gérontologique par une action innovante de prévention santé, en lien avec la caisse de retraite Humanis et un établissement d'hébergement pour personnes âgées. Il a contribué à la formation de professionnels et/ou de bénévoles.

Il a organisé, le 10 mars 2014, une conférence sur la prévention des « maladies cardio-vasculaires » et le forum « Bien vivre sa retraite ».

Des travaux ont été effectués dans les **trois résidences** (logements-foyers) : installation d'un détecteur de fumée dans chaque appartement des résidences Lemesle et Romée ; réfection de 10 appartements et réalisation d'une signalétique interne à la résidence Lemesle ; poursuite des aménagements piétonniers aux abords de l'établissement et agencement d'un espace détente à chaque niveau de la résidence Romée. À noter qu'une évaluation interne et externe des activités et de la qualité des prestations délivrées en logement-foyers a été menée. Des axes d'amélioration ont été identifiés, qui feront l'objet d'un plan d'actions à 5 ans.

Parallèlement, le service des aînés veille sur la qualité des prestations développées pour le **maintien à domicile** : portage de repas, téléassistance (17 communes bénéficient de la prestation en groupement de commandes), tenue et mise à jour du

registre du plan canicule et risques exceptionnels, du Plan bleu (dans les logements-foyers)...

En fin d'année, la Mairie a profité de la distribution des chocolats pour convier les seniors orléanais à des **rendez-vous festifs, dans tous les quartiers**, et à la représentation de la comédie musicale « La Page du siècle », au Zénith, qui a enchanté 3 800 participants.

Que ce soit au travers des animations proposées en logements-foyers ou dans les quartiers (regroupées dans l'Agenda seniors), la Mairie veille à privilégier **des temps d'échanges entre les seniors et d'autres publics**. C'est le cas, par exemple, de la journée intergénérationnelle du jeu (14 mai), de mini-olympiades avec les enfants de centres de loisirs ou encore des interventions auprès des scolaires sur "l'école d'autrefois".



Chaque année, les résidences accueillent de jeunes stagiaires dans le cadre de leur parcours de formation.



## ET DEMAIN ?

- > Mettre en œuvre les axes d'amélioration dans les résidences
- > Poursuivre le partenariat avec la fédération des Clubs seniors et La Vie devant soi (convention 2012-2015)
- > Doubler le nombre d'animations proposées dans les quartiers
- > Préparer l'exposition itinérante d'œuvres picturales





❖ **Impulser** des actions visant à promouvoir la santé publique et **faciliter** l'accès aux soins ❖ **Lutter** contre la désertification médicale ❖ **Faciliter** la vie quotidienne des personnes en situation de handicap

# promouvoir la santé et dépasser le handicap

## Les faits marquants

La Mairie a pour objectifs de contribuer à **promouvoir la santé publique** et à **faciliter la vie quotidienne des personnes en situation de handicap**.

Ainsi, la Ville a initié ou participe à l'organisation d'événements comme le **Forum diabète**, les **jours de la santé**, **Octobre rose** (dépistage du cancer du sein), **les Rendez-vous de la santé** (conférences animées par des médecins et des associations), **Changer de regard** (sensibilisation au handicap) ou encore le **Téléthon** avec la participation exceptionnelle de Miss France, en 2014.

Dans le cadre du **Contrat local de santé publique**, signé pour 3 ans (2011-2014), la Mairie mène un programme d'actions portant sur 3 axes priori-



taires : nutrition et maladies chroniques, accès aux soins, aux droits et à la prévention, et souffrance psychique, mal-être.

Toujours en matière d'accès aux soins, la Mairie continue d'équiper le territoire en **défibrillateurs** et a édité un plan pour les localiser. Orléans comptera, début 2015, une **1<sup>re</sup> maison de santé pluridisciplinaire**, à l'Argonne, et verra l'installation des équipes médicales du CHR d'Orléans dans le **Nouvel Hôpital**, édifié sur le site actuel de La Source.



14

conférences gratuites proposées dans le cadre des Rendez-vous de la Santé

559

participants aux Rendez-vous de la santé

## ET DEMAIN ?

- ~> Poursuivre les objectifs de la loi de février 2005 en faveur de l'intégration des personnes en situation de handicap
- ~> Préparer un avenant au Contrat local de santé publique sur un partenariat avec Fleury-les-Aubrais
- ~> Réceptionner, aux côtés des professionnels volontaires dans cette démarche, les deux maisons de santé pluridisciplinaire de l'Argonne et de La Source
- ~> Rééditer les "Rendez-vous de la santé", destinés à informer, promouvoir et faciliter l'accès aux soins



La réalisation de cheminements piétonniers adaptés aux personnes à mobilité réduite est intégrée dans toute requalification d'espaces publics ou aménagement de ZAC.



42 730 €

de subventions allouées en 2014

40

actions en faveur des personnes handicapées dans l'Agenda 21

40 Organiser et partager de grands événements

42 Promouvoir la culture et soutenir la création

44 Rouler avec la jeunesse

45 nourrir le lien avec les associations  
et les villes jumelles

46 mouiller le maillot



# ORLÉANS CRÉATIVE ET SPORTIVE

Aider les artistes à vivre de leur passion et à se produire en divers lieux de la cité et ailleurs. Profiter de cet esprit créatif qui souffle en permanence sur la ville. Animer le territoire comme le font les jeunes et les associations en offrant ce qu'ils ont de meilleur, leurs idées et leur sens du partage. Et enfin, permettre aux équipements de la ville, sportifs et culturels, grand public ou plus intimistes, de vibrer et d'enchanter le public.



❖ **Organiser**, aux côtés du comité national, l'élection de Miss France 2015 au Zénith d'Orléans  
 ❖ **Moderniser** les Fêtes de Jeanne d'Arc en respectant le sens de cet événement ❖ **Préparer** la 7<sup>e</sup> édition du Festival de Loire ❖ **Développer** l'animation des quais durant l'été ❖ **Mettre en avant** les jeunes talents ❖ **Être moteur** du tourisme orléanais en périodes estivale et de Noël

# organiser et partager de grands événements

2 M€  
 en investissement et  
 23,4 M€  
 en fonctionnement  
 dédiés à la Culture et  
 l'Événementiel, en 2014

8,5  
 millions de  
 téléspectateurs ont  
 suivi l'élection de  
 Miss France 2015, sur TF1

## Les faits marquants

### ÉLECTION DE MISS FRANCE 2015

Pour la première fois, Orléans reçoit l'**élection de Miss France**. La soirée est organisée au Zénith, le 6 décembre 2014, et présentée par Jean-Pierre Foucault, sur TF1, devant plus de 8,5 millions de téléspectateurs. Le jury est présidé par Patrick Bruel et composé de Valérie Bègue, Laure Manaudou, Shy'm, Philippe Bas, Jean-Luc Reichmann et Stéphane Rousseau.

Durant 15 jours, les 33 plus belles femmes de France séjournent dans la cité ligérienne pour leurs répétitions, tout en s'autorisant des sorties pour profiter des richesses et spécificités locales : visite des locaux de *La République du Centre*, atelier "Marine de Loire", soirée prestige au château de Chambord, découverte de la base d'Orléans-Bricy et de l'A400M, inauguration du marché de Noël, visite de la Laiterie de Saint-Denis de l'Hôtel, lancement du Téléthon en présence de Flora Coquerel, miss France 2014...

### FÊTES DE JEANNE D'ARC

Renouant avec le format qui a assuré leur succès et leur longévité, les **Fêtes de Jeanne d'Arc** donnent le coup d'envoi, le 29 avril, avec l'entrée par la Porte Bourgogne et un spectacle musical donné par Arnaud Méthivier et son groupe les 3 d'Aventure, en la Cathédrale.

La **Fête médiévale** bat son plein, le 1<sup>er</sup> mai, à l'île Charlemagne. La **cérémonie de remise de l'étendard**, le 7 mai, sur le parvis de la Cathédrale, est suivie du **son et lumière** « Jeanne intemporelle » ; il transporte l'image de la pucelle à notre époque.

Le **Set électro** bat, lui, son plein, sur la place de la Loire, devant 40000 personnes (35000 en



2013). Aux platines, un duo 100% féminin : Nervo (14<sup>e</sup> au classement des 100 meilleurs dj mondiaux). Kid Lokisys, grand vainqueur du « Orléans DJ Cast », assure le warm up.

À noter que le logo « Set Electro Orléans » a officiellement été créé par la Mairie pour répondre à la notoriété grandissante de l'événement auprès du public et des artistes.

Du 7 au 9 mai, le public apprécie l'ambiance du **marché médiéval**. La journée du 8 mai est placée sous la présidence d'un invité d'exception : **Stéphane Bern**, qui a brillé par sa popularité. La présence du Bagad de Lann-Bihoué et le survol d'Orléans par l'A400M ont également marqué les hommages civil et militaire à Jeanne d'Arc







# 250 000

visiteurs sur la durée  
du marché de Noël

## 7<sup>e</sup> FESTIVAL DE LOIRE EN VUE

Plus d'un an avant l'ouverture de la 7<sup>e</sup> édition (du 23 au 27 septembre 2015), le **Festival de Loire**, imaginé et organisé par la mairie d'Orléans, est dans les starting-blocks! On n'improvise pas l'accueil de plus de 200 bateaux de toute provenance, ni l'organisation, durant 5 jours, d'animations et de spectacles à couper le souffle. Le plus grand rassemblement européen de bateaux fluviaux peut amarrer dans le port d'Orléans...

## LES ANIMATIONS D'ÉTÉ

L'été à Orléans déplie son transat sur les quais et profite des animations tous publics, gratuites pour la plupart.

Plus de 200 animations sont au programme: traditionnelles en compagnie des marins de Loire; musicales avec de nombreux concerts; sportives avec des démonstrations/initiations proposées par les clubs locaux (zumba, «Urban Golf», taï chi chuan, rugby, pêche, BMX, pétanque, randonnée, bridge, escrime); originales avec l'incontournable "Fête des Duits" (15 000 personnes); dansantes avec des soirées rock, salsa, le «**Bal de la Libération**» (le 16 août); culturelles avec des expositions photographiques à ciel ouvert, des spectacles et des concerts mettant en scène de jeunes talents régionaux, des visites patrimoniales concoctées par le service du Label Ville d'art et d'histoire...

Sans oublier la **guinguette «La Sardine»**, le spot de l'été pour profiter d'apéros-mix et de la vue imprenable sur la Loire.

## MARCHÉ DE NOËL

En 2014, le **marché de Noël** a été reconduit sur les places du centre-ville: les chalets de commerçants et d'artisans et le pôle des artisans d'art sur la place du Martroi; le pôle gastronomique sur la place de la République; la grande roue sur la place de la Loire. Le tout dans une scénographie féerique sur le thème des étoiles et saupoudré de nombreux événements parmi lesquels la visite des Miss en lice pour l'élection de Miss France 2015. Toutes se sont prêtées volontiers aux séances "selfie" et dédicaces, donnant à cette inauguration du marché de Noël un caractère unique et prestigieux.

La Mairie soutient également **les animations et événements portés par les associations**. Des vide-greniers aux carnivals, des fêtes (Automne, Saint-Fiacre...) aux festivals (La Source, Boutons d'art...), des salons aux concerts, il s'en passe des choses dans tous les quartiers, chaque année! Au total, 2 614 événements (dont 943 marchés) ont été recensés dans le calendrier des manifestations, en 2014, ce qui correspond à une moyenne de 7 rendez-vous par jour.



## ET DEMAIN ?

- > Faire des Fêtes de Jeanne d'Arc un vecteur d'attractivité du territoire
- > Organiser la 7<sup>e</sup> édition du Festival de Loire, du 23 au 27 septembre, et en amont, les animations d'été, sur les quais
- > Expérimenter un nouveau site: l'esplanade du Théâtre d'Orléans, plus grand et plus sécurisé, pour le Set électro d'Orléans
- > Intégrer le marché de Noël dans une offre touristique de fin d'année



❖❖❖ **Encourager et promouvoir** la création artistique dans toute sa diversité ❖❖❖ **Commémorer** le 100<sup>e</sup> anniversaire de la mort de Charles Péguy, avec le réaménagement du centre qui lui est dédié ❖❖❖ **Présenter** la nouvelle exposition patrimoniale axée sur les trésors de l'archéologie ❖❖❖ **Valoriser** les arts numériques dans le cadre d'Orléanoïde ❖❖❖ **Soutenir** les associations dans leurs actions en faveur de tous les publics ❖❖❖ **Donner** aux établissements culturels les moyens de se développer et de se démarquer

142 000

visiteurs dans  
les musées d'Orléans

1 300

élèves au conservatoire  
à rayonnement départe-  
mental d'Orléans

680 000

documents prêtés  
par le réseau  
des médiathèques

70

associations culturelles  
soutenues par la Mairie

2,7 M€

la subvention à l'École  
supérieure d'art  
et de design

# promouvoir la culture et soutenir la création

## Les faits marquants

### COLLECTIONS, EXPOSITIONS

2014 fut une année commémorative avec de nombreux événements, colloques et conférences organisés pour honorer des personnalités telles Max Jacob, Jean Zay, Maurice Genevoix et Charles Péguy. La Mairie a ainsi inauguré le **Centre Charles-Péguy**, entièrement réaménagé pour le 100<sup>e</sup> anniversaire de la mort de l'écrivain. Le musée présente au public le parcours et l'œuvre de cet homme illustre.

La grande exposition **Cannelle et saphirs**, présentée au Muséum, a rencontré un fort succès, avec près de 12 000 visiteurs curieux de découvrir épices et gemmes de la Route de la soie.

Au musée des beaux-arts, l'exposition patrimoniale réalisée en partenariat avec l'Inrap, le Service régional de l'archéologie de la DRAC Centre et le Service archéologique municipal d'Orléans a permis de mettre en lumière 20 années de fouilles archéologiques dans la cité ligérienne. « **Regards sur**

**Orléans, archéologie d'une ville** » a attiré plus de 7 500 visiteurs guidés par le programme d'actions mis en place par le service Ville d'art et d'histoire.

Une autre exposition, dédiée, elle, à **Roger Toulouse**, a permis de rendre hommage au peintre orléanais en présentant au public un ensemble d'œuvres réalisées durant ses 20 premières années de création.

En 2014, la collégiale Saint-Pierre le Puellier s'est résolument tournée vers la création contemporaine en accueillant des artistes comme **Sambre**, **Patrick Condouret** et **Pierre Hardouvin**.

Le Centre de création contemporaine de Tours était d'ailleurs partenaire de cette dernière exposition.

**Le réseau des médiathèques** a poursuivi l'enrichissement de sa bibliothèque numérique Aurélia, avec la mise en ligne de manuscrits médiévaux de Fleury. À l'occasion du tricentenaire de la bibliothèque municipale d'Orléans, la médiathèque a également revisité son patrimoine et proposé une plongée dans l'univers des papiers dominotés.





## MUSIQUE, CONCERTS

Pour la 2<sup>e</sup> année consécutive, le **Conservatoire** a fait l'école buissonnière avec *Avis de grand vent*, une programmation hors les murs où les élèves se produisent sur l'espace ou dans les lieux publics.

En mars, le **11<sup>e</sup> concours international de piano d'Orléans** a ravi les mélomanes en explorant le répertoire de 1900 à nos jours. Et aux premiers jours du printemps, Orléans avait rendez-vous avec un autre répertoire concocté pour le **Festival de musique ancienne d'Orléans**.

La 24<sup>e</sup> édition du **Festival Orléans'Jazz** a réuni 35 000 spectateurs, malgré le conflit des intermittents qui a entraîné l'annulation d'une soirée, au Campo Santo.



## THÉÂTRE, SPECTACLE VIVANT

**Au Théâtre d'Orléans**, Arthur Nauzyciel a présenté, en mars, sa nouvelle création : *Faim*, et en octobre, *Kaddish*, donnée en lecture au festival d'Avignon, en 2013. La saison a également été marquée par



les *Soirées performances*, *Cartel* (danseurs étoiles), *Le Bal*, *La Tempête*, *Ubu roi*, la semaine chorégraphique *Traverses* imaginée par Josef Nadj ou encore *Lucrece Borgia*.

**Le Zénith et l'Astrolabe** ont vécu, sur scène, des moments tout aussi intenses avec Plaza Francia (avec Catherine Ringer), Patrick Bruel, *Mozart : l'opéra rock*, la 10<sup>e</sup> tournée bistrophonique, Yann Tiersen, Christine and The Queens. La DSP Astrolabe (musiques actuelles) a été renouvelée et confiée pour 5 ans à l'association l'Antirouille.

## ET DEMAIN ?

- > Organiser le festival Orléans'Jazz dans son nouveau format
- > Donner plus d'importance à l'acoustique lors de la Fête de la musique
- > Concevoir le projet scientifique et culturel du Muséum dédié à la biodiversité (fermeture au public en septembre 2015)
- > Mettre en œuvre une action culturelle concertée entre les établissements et les services sur le thème des voyages et des voyageurs
- > Donner une visibilité à la création numérique lors d'Orléanoïde
- > Accroître le soutien aux compagnies artistiques indépendantes
- > Accueillir, au musée des beaux-arts, l'exposition mémorielle sur Maurice Genevoix, conçue à partir des écrits et objets personnels de l'écrivain



❖ **Accompagner** les projets portés par ou s'adressant aux jeunes ❖ **Favoriser** l'insertion et développer le lien social au sein des quartiers ❖ **Être** à l'écoute des propositions du conseil municipal de jeunes

# rouler avec la jeunesse

## Les faits marquants

Le 27 mai, dans les douze collèges publics et privés d'Orléans, les élèves de 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> ont élu les 55 nouveaux membres du **Conseil municipal de jeunes**. Il a siégé pour la 1<sup>re</sup> fois en octobre suivant pour sélectionner les projets qu'il mènera durant son mandat de 18 mois.



À la rentrée, la Mission jeunesse de la Mairie a organisé, en lien avec le pôle Université Recherche et Orléans Val de Loire Technopole, la **4<sup>e</sup> Journée d'accueil des nouveaux étudiants (J.A.N.E.)**. Succès total pour ce rendez-vous qui a démarré sur une visite du centre-ville pour s'achever sur une soirée de gala, à l'Astrolabe et à la patinoire.

L'accompagnement de projets individuels ou collectifs, ainsi que d'associations consacrées aux jeunes, s'est, une nouvelle fois, illustré par le financement de nombreux projets associatifs et l'octroi de bourses. À noter que le **Fonds pour la jeunesse orléanaise** a fêté, cette année, son 10<sup>e</sup> anniversaire. Ce dispositif créé par la mairie d'Orléans, avec le soutien d'une quinzaine d'entreprises locales, a permis d'accompagner une soixantaine de projets portés par des jeunes.

**Jour J**, programmé par la mairie d'Orléans et l'Astrolabe, a attiré plusieurs milliers de jeunes venus

fêter, au Campo Santo, la fin des examens. Au programme : Carbon Airways, Murkage, Vundabar...

**Le Festival Hip Hop**, du 12 au 19 avril, a rassemblé tous les amoureux des arts urbains : chant, danse, musique et graff. Parmi les temps forts de cette 4<sup>e</sup> édition : la Block Party, sur la place de la Loire, la soirée d'ouverture au collège Anatole-Bailly ou encore le flash mob, en gare d'Orléans.

La **6<sup>e</sup> Soirée Jeunes Talents** a confirmé son succès en remplissant la salle du Théâtre d'Orléans. Les jeunes candidats étaient invités à s'illustrer dans 5 domaines au choix : danse, musique, théâtre, arts plastiques et – en nouveauté – présentation/animation. Sous l'œil baveillant du Woop', collectif de 7 jeunes humoristes, chargé d'assurer la 1<sup>re</sup> partie de la soirée.

Durant les vacances scolaires de Pâques et de la Toussaint, la Mairie a renouvelé son programme **Équilibre et bien être**, à l'adresse des jeunes filles de 13 à 19 ans issues des quartiers populaires. Créé en 2010, ce dispositif connaît un beau succès avec une formule "sport" au printemps et une proposition "culture et bien-être" à l'automne. Il permet aux jeunes filles de s'extraire du quotidien, de capitaliser techniques et savoir, et de se sentir mieux dans leur corps.

À chaque période de vacances scolaires, « **Orléans dynamique** » fait lui aussi carton plein auprès des jeunes des quartiers Argonne, Blossières et La Source. Ils peuvent s'adonner, durant une semaine, à une large palette d'activités sportives (basket, fitness, escalade, pétanque, futsal, laser quest, bowling...), encadrés par des éducateurs sportifs, pour seulement 2€ !

60

projets financés par le FJO depuis sa création en 2004

3,6 M€

au budget 2014 pour l'animation urbaine et les projets pour la jeunesse



Le 15 mai, la Mairie était partenaire de l'opération "2 000 emplois 2 000 sourires", organisée au Zénith d'Orléans, pour faciliter le lien entre jeunes en recherche d'emploi et entreprises qui recrutent.

## ET DEMAIN ?

- > Donner de l'ampleur au Festival hip hop avec une programmation déplacée en juin
- > Reconduire les dispositifs au bénéfice des jeunes des quartiers
- > Poursuivre le projet de streepark



❖ **Animer et soutenir** le réseau associatif orléanais ❖ **Maintenir** les relations avec les villes jumelles ❖ **Valoriser** l'offre touristique d'Orléans ❖ **Entretenir** le devoir de Mémoire, particulièrement en cette période de centenaire de la Grande Guerre



# nourrir le lien avec les associations et les villes jumelles

## ET DEMAIN ?

- > Donner une nouvelle impulsion à la politique touristique de la ville
- > Développer les relations touristiques entre Orléans et ses villes jumelles



## Les faits marquants

La **12<sup>e</sup> Rentrée en fête** a eu lieu le 7 septembre. Plus de 550 associations et clubs orléanais ont présenté leurs activités, leur savoir-faire, renseigné le public venu nombreux comme chaque année – plus de 30 000 visiteurs –, enregistré les inscriptions et proposé des démonstrations. Le même jour, la Mairie a accueilli près de 500 nouveaux habitants à l'hôtel Grosloot.

Autre moment convivial, **associations et forces vives** ont partagé la galette, au palais des sports, en début d'année.

Les deux **maisons des associations** (centre-ville et La Source) et **l'Espace Olympe-de-Gouges** ont accueilli plus de 28 000 h de réunions et 54 expositions d'associations orléanaises. Et pour continuer à mieux se faire connaître du public, la structure sourcienne a organisé sa "Festiv'assos", le 21 juin 2014, lors de la Fête de la musique.

Dans le cadre des **commémorations de la 2<sup>nd</sup>e Guerre mondiale**, une table ronde sur Jean Zay s'est tenue, en juin 2014, à l'occasion du 70<sup>e</sup> anniversaire de son assassinat, et un programme spécifique a été organisé pour le 70<sup>e</sup> anniversaire de la Libération d'Orléans, le 16 août 2014, avec un grand bal populaire, place de la Loire.

Le **centenaire de la Grande Guerre** a donné lieu à une cérémonie intitulée «100 villes, 100 héros, 100 drapeaux», en présence du Chef d'État-Major des armées. Une table ronde sur Charles Péguy s'est tenue en septembre 2014, à l'occasion du 100<sup>e</sup> anniversaire de sa mort et de l'ouverture du musée dédié, entièrement restructuré.

## Amitiés et solidarités internationales

La **coopération décentralisée entre Orléans et Parakou** s'est poursuivie en 2014. Pour mieux faire connaître le partenariat et favoriser les échanges entre les deux villes, la Mairie a participé à «Terres et cultures: Afrique et Francophonie» de la Librairie Passion culture, en avril, en co-organisant notamment une conférence-débat à la médiathèque. Et en juin, c'était au tour de la mairie de Parakou de présenter le partenariat aux habitants de Parakou lors de «portes ouvertes». Par ailleurs, depuis septembre, des élèves de 6<sup>e</sup> du collège Montesquieu échangent, par Internet, sur le thème de l'eau avec leurs camarades de Parakou.

2014 a également été fructueuse en matière d'**échanges avec les villes jumelles**. Ainsi, du 2 au 5 avril, une délégation orléanaise s'est rendue à Münster pour participer à une conférence sur la mémoire de la 1<sup>re</sup> Guerre Mondiale en Europe de l'Est. Entre juillet et septembre, 3 internes de la faculté de médecine de l'université de Cracovie ont été reçus par le CHR d'Orléans. La mairie d'Orléans a également accueilli un stagiaire de Münster et des jeunes des Ateliers internationaux de Cracovie ont séjourné à Orléans. Enfin, Orléans a célébré, cette année, ses 20 ans du jumelage avec Lugoj (Roumanie).

## UNE OFFRE TOURISTIQUE ATTRACTIVE

Dans l'objectif de donner **une nouvelle impulsion à sa politique touristique** à compter de 2015, la Mairie a lancé, en septembre 2014, une étude stratégique visant à développer les actions et adapter la structure juridique de l'Office de tourisme et de congrès, en adéquation avec les enjeux économiques d'aujourd'hui et de demain, de rechercher localement toutes les synergies avec les acteurs du tourisme et les prescripteurs pour une plus grande force d'action et de mutualisation des moyens humains et financiers.

Les chiffres de la fréquentation montrent que 445 625 personnes ont séjourné dans un hôtel à Orléans, ce qui représente une recette de 252 054€ de taxe de séjour. Par ailleurs, l'Hôtel Grosloot a accueilli 45 034 visiteurs dont 12 664 touristes étrangers.

# 800

**invités présents  
à la galette des  
associations  
et des forces vives**

# 445 625

**le nombre de personnes  
ayant séjourné  
dans un hôtel à Orléans,  
en 2014**

❖ **Soutenir** les clubs sportifs et associations de loisirs ❖ **Accompagner** le sport de haut niveau  
 ❖ **Rénover** le patrimoine sportif et construire de nouveaux équipements ❖ **Développer** l'animation et l'éducation sportive ❖ **Accueillir** de grands événements

# mouiller le maillot...

7,4 M€

**budget consacré  
aux sports et aux loisirs**

3,38 M€

**de subventions  
versées aux clubs  
et associations**

21

**caméras de vidéo-  
protection au stade  
omnisports de La Source**



## Les faits marquants

Orléans est **une ville sportive**. Elle offre à ses habitants la possibilité de pratiquer plus de 60 disciplines dans près de 90 équipements et espaces naturels à travers la cité. On ne compte pas moins de 230 associations sportives et 22 000 licenciés à Orléans.

### PERFORMANCES DE HAUT NIVEAU

Après quatre saisons en National, **Orléans Loiret football** remporte le titre de champion et accède à la Ligue 2.

**Orléans Loiret basket** termine à la 9<sup>e</sup> place de la saison régulière du Championnat de France de Pro A.

En **rugby**, l'équipe féminine de l'USO est vice-championne de Fédérale 3 et accède à la Fédérale 2.

En **escrime**, les membres du Cercle orléanais : Cécilia Berder, Manon Brunet, Laura Reguigne et Alizée James ont décroché la médaille de bronze par équipe en coupe d'Europe des clubs champions sabre dames.

Cécilia Berder, Manon Brunet, Laura Reguigne et Marion Stolz ont décroché la médaille d'or par équipe, au championnat de France N1 sabres.

En **judo**, Automne Pavia est championne de monde par équipe et d'Europe en individuel. Ugo Legrand devient, lui, vice-champion d'Europe.

Autres pensionnaires de l'US Orléans Loiret judo jujitsu, Nell Ariano remporte la médaille d'or au championnat de France juniors et Marie Robert conserve son titre de championne de France judo handisport.

Enfin, Myriam Rahali et Percy Kunsa ont chacun décroché une médaille d'or au tournoi de Paris. Percy Kunsa et Fabien Venon ont également été sacrés champions de France en jujitsu.

En **athlétisme**, le perchiste Stanley Joseph a obtenu une médaille d'argent aux championnats nationaux et une médaille de bronze aux championnats de France élite, sous les couleurs de l'Eco-CJF.



Christian Dilmi a, quant à lui, obtenu une médaille d'argent aux championnats nationaux des 24h. Cindy Allamelou et Lolasson Djouahan ont tous deux remporté une médaille d'argent aux championnats nationaux d'hiver, respectivement au 60 m haies et au lancer de disque.

Emily Thouy, du **Budokan karaté**, est sacrée vice-championne du monde espoir et championne de France. Tandis qu'Anne-Laure Florentin devient championne de France senior et vice-championne du monde universitaire.

Marie Conan est devenue championne de France de Karaté Contact.

Le **Cercle Michelet haltérophilie** s'est illustré avec le titre de championne de France élite senior de Madeleine Yamechi et la médaille d'argent de Mostapha Amlouka.





## EDUCATION ET PRATIQUES DU SPORT

L'animation sportive définie par la Mairie est confiée à plus de 60 professionnels. Ils interviennent durant le temps scolaire, en soutien aux enseignants, dans différents domaines (natation, voile, kayak, gymnastique, athlétisme, sports collectifs). Dans le cadre des activités périscolaires, les enfants ont le choix parmi une douzaine d'ateliers. Des activités sont aussi proposées par l'**École municipale d'initiation sportive**. La structure a accueilli 1551 enfants de 4 à 16 ans, en 2014. Pendant les vacances, des stages sportifs sont proposés aux 4-11 ans. Pour sa 5<sup>e</sup> saison, **Orléans dynamique**, a accueilli 495 enfants pendant les vacances scolaires. Mis en place depuis 2009, **Orléans vous coach** propose 28 sections sportives aquatiques, nautiques et terrestres pour 791 adhérents, en 2014. **Vivre ensemble à Orléans - Sport et handicap** a, quant à lui, accueilli 24 sportifs handicapés lors d'activités hebdomadaires ou de stages durant les vacances.

## AU RYTHME DES GRANDS ÉVÉNEMENTS

Orléans a une nouvelle fois montré tout son savoir-faire dans l'accueil et l'organisation d'événements sportifs. Le **Perche élite tour** (ECO CJF) et le French International Challenge de badminton (CLTO) ont été accueillis au palais des sports. L'**Open d'Orléans** a fêté sa 10<sup>e</sup> édition. Une conférence sur le «**sport au féminin**» a été organisée par le Cercle d'escrime orléanais et l'USO Loiret judo jujitsu, le 8 mars 2014, au centre de conférence. Orléans a accueilli les 7<sup>e</sup> **Masters de patinage**, organisés par la Fédération française des sports de glace. Enfin, en raison d'un changement de calendrier international, deux manches de **Coupe de monde de sabre** ont été organisées en 2014.

## DES ÉQUIPEMENTS AU TOP

Suite à la montée en Ligue 2 d'Orléans Loiret football, une première phase d'aménagements a été réalisée au **stade omnisports de La Source** pour son homologation. Ce projet de près de 6 M€ a consisté en :

- la réalisation d'un parvis, de parkings, de sanitaires et d'une buvette supplémentaire
- la réhabilitation de la billetterie, de l'intérieur de la tribune ou encore de l'éclairage et la sonorisation
- l'acquisition d'une bâche de protection pour la pelouse, de bancs de touche abrités pour répondre aux exigences fédérales
- l'installation d'un système de vidéo-protection, d'une tribune tubulaire supplémentaire de 1435 places et l'extension de la tribune Vagner afin de satisfaire les nouveaux besoins de places assises.



D'autres travaux importants ont été réalisés durant l'année, notamment la modernisation de l'éclairage et de la sonorisation du palais des sports, la rénovation de deux courts de tennis couverts ou encore la mise aux normes du système de refroidissement de la patinoire d'Orléans.



**En 2014, 92 clubs ont obtenu une bonification de leur subvention de fonctionnement pour avoir mis en œuvre une action en faveur du développement durable.**

## ET DEMAIN ?

- > Accélérer la rénovation des équipements sportifs
- > Poursuivre la modernisation du stade omnisports
- > Soutenir les clubs afin de favoriser la pratique sportive pour tous
- > Accueillir et organiser de grands événements vecteurs de rayonnement



50 Construire la ville de demain

52 Faciliter l'accès aux soins

53 Dynamiser et équilibrer l'offre commerciale

54 Développer les savoirs...

55 ... et encourager l'innovation





# ORLÉANS AUDACIEUSE ET INNOVANTE

Avec des investissements importants comme ceux consacrés à l'habitat et à la rénovation des logements ; des opérations d'avenir telle la construction du Nouvel Hôpital, à la pointe de la médecine ; des atouts évidents comme son dynamisme économique, sa qualité de vie, sa richesse patrimoniale et culturelle, son excellence scientifique, la cité ligérienne jouit d'une grande attractivité. Orléans, la ville où il faut être...



❖ **Accompagner** et orienter la transformation de la ville de manière cohérente et harmonieuse  
 ❖ **Améliorer** le cadre de vie des Orléanais ❖ **Poursuite** des grands projets d'aménagement et le renouveau des quartiers

# construire la ville de demain

12,6 M€  
 d'investissements  
 réalisés en 2014  
 en aménagements  
 urbains

## Les faits marquants

La vitalité d'Orléans se mesure dans les **nombreuses opérations d'urbanisme** que la Mairie mène sur l'ensemble de son territoire. Ces aménagements constituent une réponse à la dynamique démographique mesurée à Orléans et aux besoins des entreprises et commerces de proximité de se développer. Ils permettent aussi de poursuivre le maillage des quartiers en équipements culturels, sportifs et associatifs.  
 En 2014, les grands projets d'aménagement se sont poursuivis aux quatre coins d'Orléans.

### EN CENTRE-VILLE...

Plusieurs voiries ont été requalifiées dans le périmètre de la **Zac Bourgogne** et le bâtiment administratif occupé par des services du Conseil régional a été livré conjointement à une nouvelle résidence étudiante.

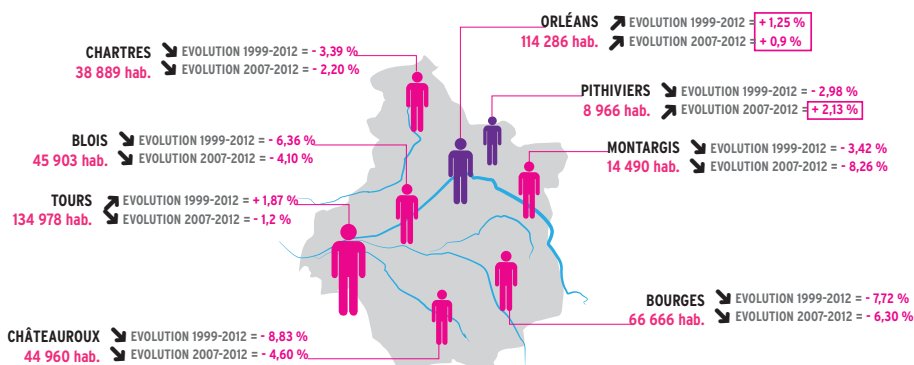
Les travaux de finition de requalification de la **place du Martroi et des rues adjacentes** se sont achevés début 2014. Pour rappel, la place du Martroi entièrement réaménagée a été inaugurée fin 2013, à l'occasion du marché de Noël.

Au cours de l'année ont été engagés les premiers travaux de réaménagement du parc actuel de la **Motte-Sanguin**. La reconquête du site a également permis la requalification du château (où des logements ont été réalisés), la restauration de l'école d'Artillerie (qui abrite aujourd'hui l'Établissement public Loire) et la construction de plus d'une centaine de logements.

Plus à l'ouest, et suite à l'ouverture du parking du **Cheval-Rouge**, la Mairie a entièrement repris la place du même nom pour y proposer un espace public paysager. Son ouverture au public est effective depuis avril 2014.

S'agissant de la **ZAC Carmes-Madeleine**, le programme d'acquisitions par voie amiable et par

### Évolution de la population des principales villes du Centre et du Loiret (source Insee)

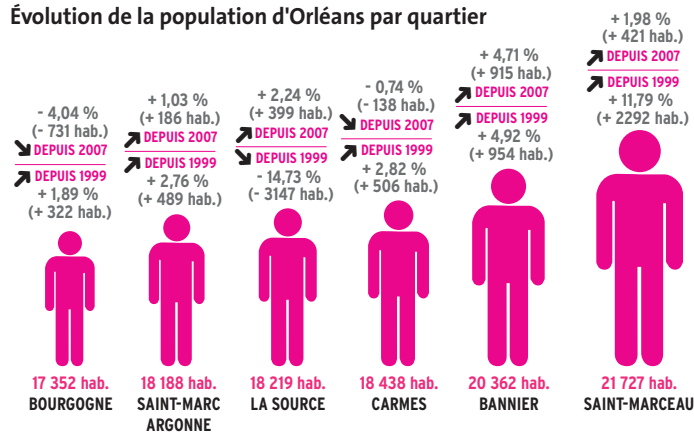


+ 1,25 %  
 l'évolution de  
 la population  
 orléanaise depuis 1999





## Évolution de la population d'Orléans par quartier



voie d'expropriation s'est poursuivi. Parallèlement, les études urbaines et architecturales en vue de la réalisation de la ZAC ont été avancées.

Enfin, les rues du Grenier à Sel et d'Illiers, entièrement requalifiées, ont été réceptionnées.

### ... ET DANS LES QUARTIERS

#### >> Secteur Est

Les programmes d'habitat et les aménagements d'espace public se sont poursuivis dans la **ZAC du Clos Sainte-Croix** et dans la **ZAC du Clos de la Fontaine**, avec le démarrage de nouveaux programmes immobiliers et le lancement d'étude de faisabilité pour l'implantation d'une éolienne dans le parc de l'Étuvée.

#### >> Secteur Nord

S'agissant de la **ZAC Coligny**, de nouveaux programmes immobiliers ont été livrés et les travaux de reprise de la fontaine ont eu lieu au cours de l'année 2014.

Sur le **secteur des Groues**, une nouvelle réunion du comité d'acteurs s'est tenue le 12 décembre 2014, durant laquelle a été présenté un scénario test d'aménagement. Se sont également tenus,

lors de cette réunion, 4 ateliers auxquels ont participé les membres du comité d'acteurs. Les thématiques retenus : se déplacer (mobilités), flâner et respirer (paysage), habiter (logements et activités) et mieux vivre (enjeux environnementaux).

Enfin, la chaufferie biomasse nord – Orléans en possède également une au sud, à La Source – a été livrée. Cette unité, réalisée par Cofely, est chargée de produire chauffage et électricité à partir du bois énergie. Elle alimente le réseau de chauffage des quartiers nord, est et centre-ville d'Orléans.

#### >> Secteur Saint-Marceau

Dans le **quartier Dauphine**, la première pierre de la nouvelle école Georges-Chardon a été posée. La construction de cet important établissement scolaire est programmée sur un an, avec une réception attendue dès la rentrée 2015. À sa réception, l'ancienne école sera détruite pour laisser la place à un nouveau gymnase.

Parallèlement, les études se sont poursuivies sur la requalification des voiries et espaces publics avec le lancement des appels d'offres pour les travaux.

Des études ont également porté sur l'aménagement du **Val Ouest**.



La part de l'habitat social à Orléans se stabilise à un niveau de 27,6% (source État). Un quota de 20% de logements sociaux est respecté dans chaque nouvelle opération de Zac.

### ET DEMAIN ?

~> Poursuivre l'aménagement des ZAC dans un développement harmonieux entre les quartiers



❖ **Poursuivre** la construction du Nouvel Hôpital d'Orléans et **préparer** le transfert progressif des services du CHRO dans les nouveaux bâtiments ❖ **Lutter** contre la désertification médicale en facilitant l'installation ou le regroupement des professionnels de santé

## faciliter l'accès aux soins

2015

ouverture totale du  
Nouvel Hôpital d'Orléans

1 300

lits et places  
sur 205 000 m<sup>2</sup> (NHO)

15

professionnels de  
santé impliqués au  
sein de la MSP Argonne

### ET DEMAIN ?

- Préparer le déménagement des services du CHRO, notamment ceux situés dans les locaux Porte-Madeleine
- Achever la construction et l'organisation de la maison de santé pluridisciplinaire de La Source

### Les faits marquants

#### MÉDECINE DE POINTE...

Le **Nouvel Hôpital d'Orléans** est un investissement majeur pour les habitants de la région. Il représente aussi le plus gros investissement de l'histoire d'Orléans (+ de 600 millions d'euros).

Cet équipement de pointe regroupera en 2015, sur un site unique, l'ensemble des activités de court et de moyen séjour du CHR d'Orléans auparavant réparties entre les hôpitaux de La Source et de Porte Madeleine, et le centre de cure médicale de Saran.

Le premier bâtiment (bleu) est entré en service en septembre 2013. Ce bloc aux façades colorées regroupe plusieurs unités : deux crèches pour le personnel, la cuisine centrale et les services de prise en charge des personnes âgées (consultations de gériatrie et plateau complet de rééducation au 1<sup>er</sup> étage ; hospitalisation de soins de suite et de réadaptation gériatrique au 2<sup>e</sup> étage ; hospitalisation de médecine aiguë gériatrique au 3<sup>e</sup> étage).

Les travaux se sont achevés en décembre 2014 permettant aux services de soins de rejoindre progressivement, à partir de janvier 2015, leurs nouveaux plateaux dans le bâtiment dit "orange". À savoir : la médecine aiguë gériatrique, la dermatologie, la médecine interne, l'unité rachis, les maladies infectieuses et tropicales...

Au-delà d'un équipement de pointe, le Nouvel Hôpital s'appuie sur une organisation moderne (circuit du médicament, chariot de soins individuel...) pour améliorer l'accueil et le suivi des patients tout en optimisant les moyens à disposition.

#### ... ET DE PROXIMITÉ

La **lutte contre la désertification médicale** est une priorité de la ville d'Orléans qui a engagé la construction de deux maisons de santé pluridisciplinaire, comprenant un volet prévention important, et qui se tient à l'écoute des professionnels de santé de son territoire.

La MSP Liliane-Coupez ouvre ses portes en janvier 2015, à l'Argonne. Elle compte 15 professionnels (médecins généralistes, cardiologue, kiné, infirmières et psychologue, sages-femmes).

La 2<sup>e</sup> MSP ouvrira à La Source, début 2016, avec en son sein, des médecins généralistes, des infirmières... La structure occupe le rez-de-chaussée d'un bâtiment comprenant des logements pour seniors.





**Vitaville**

Vitaville est une carte de fidélité exclusive des commerçants orléanais. Avec les euros cumulés, vous pouvez ensuite régler tout ou partie de votre ticket de parking, de bus, de tram ou le service vélo'+.

❖ **Développer** un commerce dynamique et attractif en favorisant l'implantation de nouvelles enseignes et en **veillant** à l'équilibre de l'offre sur le territoire ❖ **Poursuivre** la politique de sauvegarde du commerce de proximité ❖ **Soutenir** les associations de commerçants et les animations

# dynamiser et équilibrer l'offre commerciale

## Les faits marquants

Le programme de la **ZAC des Halles** s'est poursuivi avec la livraison d'un majestueux escalier en pierre de Souppes, rue de l'Empereur, et l'installation de nouvelles enseignes : *Etik&Bio*, *Mr. Bricolage* ou encore *Ankka*. Ce nouveau pôle commercial constitue un atout pour le centre-ville, et contribue à retisser le lien entre le centre ancien et les quais de Loire.

En cœur de ville se sont installées également de **nouvelles enseignes** : *Ikks Men* (habillement), *Saga* (cosmétiques), *Éric Bompard* (habillement), *Vicomte A* (habillement), *Free* (téléphonie), *La Vinithèque* (vins, spiritueux, épicerie fine), *Première édition* (lingerie), *Apple store* (informatique), *Urbane* (habillement), *Rose et Léon* (épicerie), *JD Sports* (street), *Carrefour city* (alimentation), etc.

Le cercle des **restaurants** s'est également élargi : *Voici venu le temps*, *Eat Sushi*, *Aux Marquises*, *Notre et Cher et Tendre*, *le Jardin du pavillon*, *French Coffee Shop*, *Un piano dans la théière*, etc.

**Catherine Legrand**, artiste plasticienne, et deux artistes peintres,



se sont installés dans les boutiques - ateliers mis en place par la Mairie. À noter également les trois subventions versées pour la rénovation de devantures commerciales.

Lors des fêtes de Noël, des artisans de l'association Effet Mains et Artefact ont proposé leurs créations dans une **Boutique éphémère**, rue des Carmes.

Des animations ont ponctué l'année comme **La Grande Braderie**, la **Fête de la gastronomie** ou encore le jeu concours « **Chassez les trésors d'Orléans** », organisé conjointement avec les Vitrines d'Orléans.

**Une étude de commercialité** a été menée sur le centre commercial de la Bolière III, à La Source, dans le but de le moderniser. La Mairie a, en outre, poursuivi sa politique de sauvegarde du commerce de proximité avec l'instruction d'une centaine de déclarations de cession de fonds de commerce ou droit au bail.

## ET DEMAIN ?

- > Rénover le passage sous arcades de la rue Royale, un axe commercial majeur du centre-ville
- > Lancer une réflexion pour la modernisation des Halles-Châtelet (alimentaire)
- > Poursuivre le programme de la Zac des Halles
- > Rénover le centre commercial de la Bolière
- > Poursuivre l'accompagnement des porteurs de projets et des enseignes
- > Renforcer les facteurs de commercialité de la ville (animations, stationnement, services, etc.)



19 340 €

aux commerçants ayant subi un préjudice commercial durant les travaux, place du Martroi

17

marchés de plein air, au cœur des quartiers

- **Accompagner** le développement de l'université d'Orléans et promouvoir son attractivité
- **Développer** les filières d'enseignement supérieur ••• **Encourager** la recherche et l'innovation

# développer les savoirs...

120

logements étudiants supplémentaires en centre-ville dans le quartier Dessaux

15

chercheurs étrangers accueillis au Studium, dont 7 sont logés au Château de la Motte-Sanguin

1

formation "management de la production végétale" en projet pour la rentrée 2015

## Les faits marquants

### ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Ouvert depuis janvier 2014, le **Centre international universitaire pour la Recherche**, au sein de l'Hôtel Dupanloup, accueille désormais les services de l'Université et le Studium, dont le nouveau président est Ary Bruand.

Ces dernières années, la ville a accentué son soutien à l'**université d'Orléans**. En 2014, plus de 3,5 millions d'euros ont été fléchés vers l'investissement et 300 000 euros pour le fonctionnement.

L'**accueil de l'université en centre-ville** se poursuit avec l'opportunité d'investir le site porte Madeleine, laissé vacant par le CHR d'Orléans (à partir de 2015), pour y développer un pôle d'enseignement supérieur. Entre 1 000 et 2 000 étudiants pourraient effectuer, en plein cœur de ville, leurs études, à l'horizon 2020.

Les négociations sont en cours pour le Contrat de Plan État Région 2015 – 2020 afin de restructurer le site Porte Madeleine.

Pour informer les jeunes sur ses services et sur les dispositifs qu'elle met en place à leur intention, la Mairie a participé au **Forum de l'orientation**,

ainsi qu'aux deux éditions du **salon de l'Étudiant**, organisés au parc des expositions et des congrès d'Orléans.

Et en partenariat avec l'Université et Orléans Val de Loire Technopole, elle a reconduit la **Journée d'accueil des nouveaux étudiants** (J.A.N.E) pour les aider à trouver plus rapidement leurs marques dans la cité. Au menu : visite commentée du centre ancien et soirée conviviale à la patinoire et à l'Astrolabe.

Enfin, dans l'îlot Saint-Flou, **une nouvelle résidence pour les étudiants** a ouvert ses portes et accueilli ses premiers locataires. Elle compte un peu plus de 120 studios, de 20 à 25 m<sup>2</sup>, en plein cœur de ville.

### RECHERCHE

En matière de recherche et d'innovation, la Mairie a apporté son soutien à deux projets phares développés par Helios – LVMH Recherche :

- **Mat4Cos -Maturation pour la cosmétique** (budget total de 8 M€) a pour objectif de dynamiser le réseau des entreprises dans le domaine de la recherche cosmétique sur le plan national et de favoriser un « décollage » économique de ces dernières. Le projet reçoit une aide de l'État de 2,5 M€.





# ... et encourager l'innovation

• **Fer4Cos (Formation et Recherche pour la cosmétique)** s'élève à 21M€. Une aide de 9,8 M€ a été sollicitée en 2014 auprès de l'Appel à Manifestation d'Intérêt de la Région Centre.

**French Tech – Incubateur du Numérique.** En juillet, une conférence de presse a acté l'intention d'Orléans de candidater à la labellisation « French Tech ». Cette initiative, portée par le ministère de l'Économie ; a pour but de mobiliser un ensemble d'acteurs d'un même territoire en faveur du rayonnement des startups numériques françaises à l'international. À la fois incubateur, pépinière et hôtel d'entreprises, l'ex-site Famar a été choisi pour devenir le bâtiment totem de la **French Tech Loire valley** (projet commun Orléans - Tours).

Le 22 janvier 2014, Orléans a renouvelé son soutien au **pôle de compétitivité Dream** (préservation de la ressource en eau) par la signature de son contrat de performance 2013-2018.

La Ville a bénéficié des compétences d'**Orléans Val de Loire Technopole** sur plusieurs projets : Saclay, Initiative végétale et @greentech valley, le développement de formations d'enseignement supérieur, la sensibilisation des étudiants au monde économique, l'ouverture d'un FabLab sur le Campus, etc.

**Le bâtiment Dupanloup est passé de la classe énergétique F à A suite à sa rénovation.**




## ET DEMAIN ?

- ~> Positionner Orléans autour des thématiques du numérique et du végétal avec "Agreen Tech valley"
- ~> Obtenir le label "French Tech" (candidature commune avec Tours)
- ~> Implanter l'université en centre-ville
- ~> Développer un label "Grand Campus Orléans"



# 1 700

**congressistes au 1<sup>er</sup> Open Agrifood Orléans, les 20 et 21 novembre 2014**



58 Ressources humaines :  
au service de la collectivité

60 Communication :  
informer, expliquer, valoriser



# DES RESSOURCES INDISPENSABLES

Toute l'année, plus de 2 700 agents municipaux mettent leur sérieux et leur compétence au service du public, du fonctionnement d'un établissement petite enfance à celui d'un gymnase, de l'entretien de l'espace public à la gestion d'une mairie de proximité... Des actions de tous les jours ou bien des grands rendez-vous sur lesquels la Mairie informe, éclaire et valorise.



❖ **Organiser** le travail et **préparer** la mutualisation des services Ville et Agglo ❖ **Maîtriser** la masse salariale avec l'impact des nouveaux rythmes scolaires ❖ **Améliorer** les conditions de travail et les rémunérations ❖ **Investir** dans la formation et la communication interne

# au service de la collectivité

## Les faits marquants

La politique de ressources humaines à travers le développement du réseau des cadres a été récompensée par un prix «Territoria d'Argent, optimisation des ressources», remis le 5 novembre au Sénat. Le plan de prévention des addictions initié en 2013 par le CHSCT s'est poursuivi avec 11 nouvelles sessions «Cafés des Qua» qui ont rassemblées 1169 agents.

38% des agents de la Ville soit 893 agents ont participé aux ateliers de la Semaine santé sécurité au travail.

Opérationnel depuis décembre, le nouvel intranet a amélioré la communication interne puisque tous les agents peuvent l'utiliser dès lors qu'ils ont un accès internet.

### VERS LA MUTUALISATION

Dans le cadre de la nouvelle gouvernance, la mutualisation des services Ville Agglo a été initiée en juillet avec les mises à disposition de service du directeur général des services, du cabinet et de la direction de l'information et de la communication.



La direction des ressources humaines a accompagné les fonctions ressources Ville et Agglo dans leur démarche de regroupement, 155 entretiens individuels et 57 groupes de travail ont été menés.

### IMPACT DES RYTHMES SCOLAIRES

245 agents ont été recrutés pour l'animation des 1400 ateliers TAP ainsi que 32 agents référents des écoles maternelles, les temps de travail de 84 agents d'entretien ont été augmentés dans le cadre de l'application des nouveaux rythmes scolaires. Le coût de la réforme de septembre à décembre 2014 a été de 433 821€.



2 605

agents au service de la collectivité

229

agents promus (ratio de 40,57%)





**Bertrand Langlet, directeur général des services Orléans AggLO, arrivé en 2014.**



### DIALOGUE SOCIAL

La charte du dialogue social, qui définit les règles de concertations et de négociations, a été adoptée au comité technique de novembre.

Le protocole d'accord visant à l'amélioration des conditions de travail et de rémunération, signé entre la Mairie et les 4 quatre organisations sociales en 2009 s'est achevé.

Des élections professionnelles pour le renouvellement des instances statutaires, commissions administratives et paritaires et comités techniques, ont été organisées le 4 décembre.

En outre, l'aide sociale mutualiste s'est pérennisée avec l'adhésion des 817 agents.

### ET DEMAIN ?

- > Concevoir l'organigramme commun Ville et Agglo, regroupant les services
- > Renforcer la collaboration entre les communes pour élaborer le schéma de mutualisation
- > Mettre en place un plan de prévention des risques professionnels
- > Renforcer la collaboration avec un nouveau protocole d'accord pour poursuivre une démarche éthique avec les représentants du personnel
- > Améliorer la communication avec les agents grâce à un intranet commun Ville et AggLO

### ASSEOIR LES COMPÉTENCES

L'investissement dans la formation pour une professionnalisation accrue a été axé autour de quatre grands thèmes : assoir les compétences managériales des cadres comme outil de performance des équipes, adapter les techniques professionnelles des agents aux évolutions des métiers, partager une culture hygiène et sécurité, ancrer le développement durable dans les pratiques professionnelles.



893 999 €

**employés pour les formations**



❖ **Informer** sur les services mis en place par la Ville pour faciliter la vie des usagers ❖ **Valoriser** les actions, les projets et les événements qui contribuent au rayonnement d'Orléans ❖ **Raconter** l'histoire d'une ville qui vit, évolue, palpite et se construit avec ses habitants

# informer, expliquer, valoriser

2050

fans de la page  
Facebook *Orléans & son Agglo*

1230

followers sur Twitter

117

"Infos riverains"  
distribuées, soit  
77 225 habitants informés  
des aménagements  
réalisés près de chez eux

63 000

*Orléans.mag*  
distribués chaque mois  
aux habitants

## Les faits marquants

L'année 2014 a été marquée par la **mutualisation des directions de l'Information et de la Communication de la Mairie et de l'Agglo Orléans Val de Loire**, dans le cadre de la nouvelle gouvernance qui guide l'action municipale et aussi le projet de territoire.

Au sein de cette direction mutualisée, 4 pôles ont vu le jour, selon une organisation croisée métiers et politiques publiques pour partager expertise, méthodes de travail, outils et construire une culture partagée. Ces 4 pôles sont articulés autour du digital, de la communication, de la presse et de l'édition.

### NOUVELLE CHARTE GRAPHIQUE

Un travail de **remise à plat de la charte graphique** a été lancé à l'automne 2014, avec la volonté de faire converger l'univers coloriel de la Mairie avec la marque de territoire Loire&Orléans, et qui permet de créer du lien avec l'Agglo, dans une logique d'appartenance à un territoire et de lisibilité. Expérimentée avec l'événement Miss France, cette charte est effective depuis 2015.

### MISE EN COHÉRENCE DES OUTILS

Après un état des lieux approfondi, à l'été 2014, des moyens de communication existants, des projets et des pratiques des deux structures, la **mise en cohérence des outils digitaux et des publications** a été initiée, avec un travail de rationalisation de contenu, de rapprochement des lignes éditoriales et des univers graphiques.

Dès septembre 2014, les Facebook de la mairie d'Orléans et de l'Agglo ont été mutualisés, avec une approche "animation" et "rayonnement" du territoire. Fin 2014, le nombre de fans avait déjà été multiplié par trois.

Les étapes préparatoires à la fusion des sites Internet d'Orléans et de l'Agglo ont été engagées pour une mise en ligne programmée début 2016. Le développement des réseaux sociaux pour accompagner les projets et l'actualité vient compléter ce dispositif avec l'objectif d'élargir les publics.

En matière d'information institutionnelle, la même réflexion a concerné le magazine mensuel *Orléans.mag*, édité par la Mairie, et La Lettre d'information trimestrielle de l'Agglo, avec l'objectif





de favoriser une synergie plus forte entre les deux supports. Il se traduira également par la diffusion du Guide Sortir (contenu dans l'Orléans.mag) à l'échelle de l'agglomération pour fédérer et développer le sentiment d'appartenance au territoire.

**Les relations presse nationales et spécialisées** ont également été priorisées, avec la volonté d'une évaluation fine des retombées.

**VISIBILITÉ ET VALORISATION D'ORLÉANS**

Parmi **les campagnes de communication marquantes**, en 2014, l'une d'elles a été saluée par la profession, au national: celle dédiée à la propreté de la ville de manière globale (entretien, tags, chewing-gums, mégots de cigarettes).

Autre temps fort: **l'accompagnement de l'élection de Miss France 2015** au Zénith d'Orléans, avec la retransmission de l'événement sur TF1, le 6 décembre 2014. Cette campagne a démarré par un teasing dévoilé en septembre, puis d'un visuel révélé en novembre et décliné sur tous les supports de communication créés par la DIC: pavoisement, affiches, bache sur le Zénith, annonces publicitaires, relations presse, signalétique, invitations, photo-call, book de remerciements...

2014 a également été marquée par la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires, à la rentrée 2014, et par les commémorations du centenaire de la Grande Guerre et du 70<sup>e</sup> anniversaire de la Guerre 39-45 avec, à Orlean, plusieurs événements programmés et accompagnés par le service Communication: la réouverture du Centre Charles-Péguy et le Bal de la Libération, entre autres.



**ET DEMAIN ?**

- > Appliquer la nouvelle charte graphique à tous les supports d'information et de la communication de la Mairie
- > Mettre en œuvre les synergies entre les différents outils (digitaux et print) de la Mairie et de l'AggLO
- > Capitaliser sur les atouts d'Orlean pour renforcer et valoriser son image au niveau national



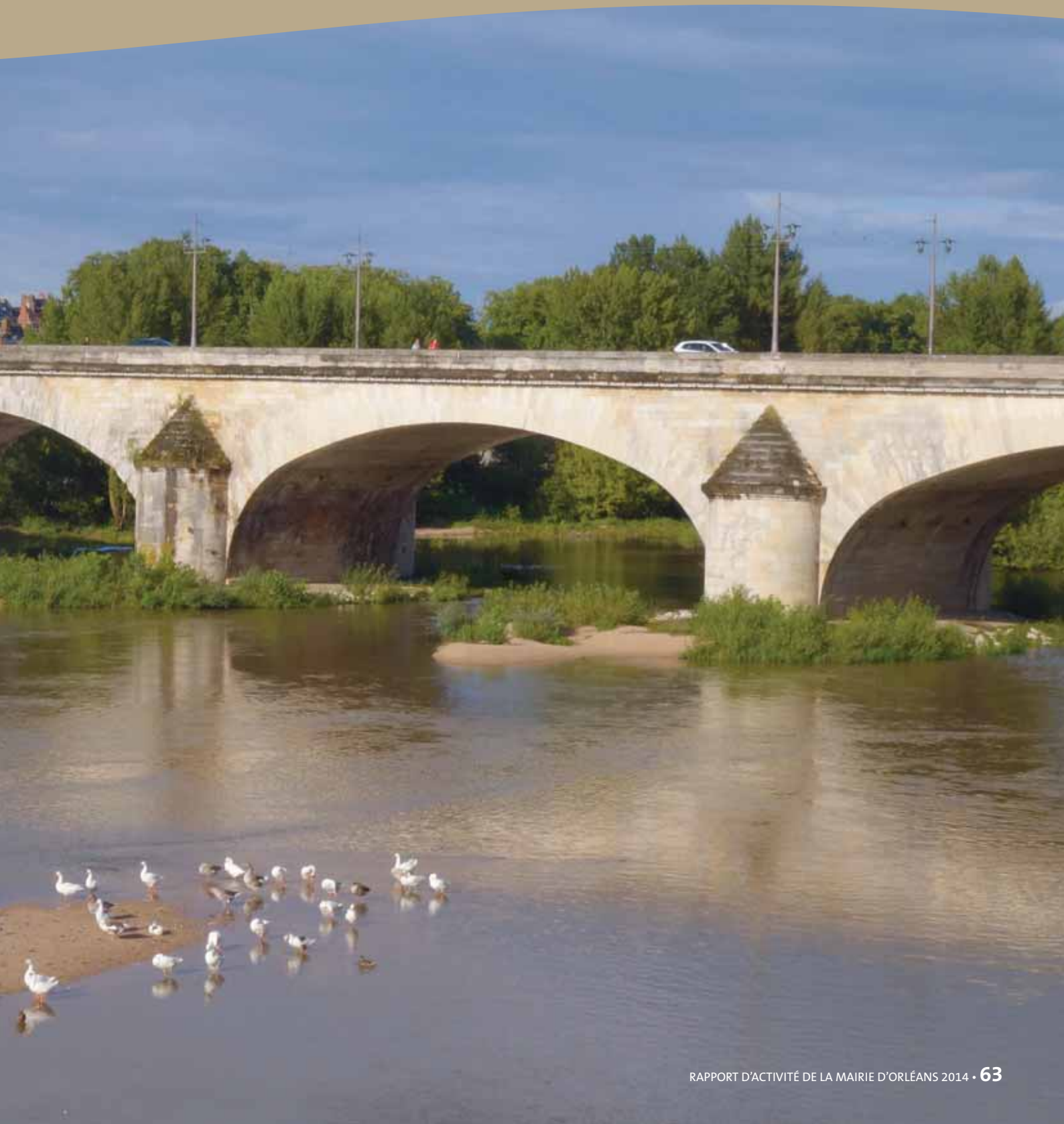
64 Une stratégie financière inscrite dans la durée

65 Bilan financier 2014

68 Organisation, management, projets  
et activité comptable



# RAPPORT FINANCIER



❖ **Maintenir** les taux d'imposition (au même niveau depuis 18 ans) ❖ **Maîtriser** les dépenses courantes ❖ **Investir** de façon dynamique ❖ **Préserver** l'autofinancement et **limiter** le recours à l'emprunt

# une stratégie financière inscrite dans la durée

213 M€

de dépenses au service des Orléanais (budget principal)

42,4 M€

de dépenses d'équipement, soit 323 € par habitant

828 €

de dette par habitant, niveau inférieur de 27% à la moyenne des villes comparables

Avec 42,4 M€ d'investissement réalisés, une diminution de la dette de 3 millions d'euros sur l'exercice et des taux de fiscalité inchangés depuis 1996, l'année 2014 illustre la volonté des élus d'Orléans de **respecter leurs engagements et de poursuivre les investissements sans recourir ni à la dette, ni à la fiscalité.**

Dans un contexte économique très difficile, avec des recettes en diminution pour la première fois, la Mairie d'Orléans a fait le choix de gérer son budget 2014 de façon économe, dans l'objectif de **préserver sa capacité d'autofinancement.**

En 2014, avec une contraction de ses recettes de 1%, en raison de **la baisse des dotations de l'État** (-2,384 millions d'euros par rapport à 2013), la mairie d'Orléans a réussi à réduire ses dépenses courantes de 1,1%, alors même que les charges de personnel ont crû sur l'exercice de +0,7% du fait de décisions nationales, notamment de la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires.

Depuis 2009, les dotations et participations reçues de l'État s'établissent en baisse constante et représentent, sur 5 ans, une perte cumulée de recettes de 8 millions d'euros pour la mairie d'Orléans, dont 5,660 M€ de perte cumulée au titre de la dotation globale de fonctionnement. Ces baisses de dotations vont s'accroître au moins jusqu'en 2017 imposant à toutes les collectivités de restreindre toujours plus leurs dépenses.

Malgré ces contraintes supplémentaires, la Mairie a atteint les objectifs fixés : le programme d'investissement prévu a été réalisé, avec un financement essentiellement constitué de ressources propres (autofinancement, subventions, cessions), l'emprunt n'intervenant qu'à hauteur de 21% dans ce financement. L'encours de la dette s'établit ainsi à 97,8 M€ (fin 2014), en baisse de 3,3% par rapport à 2013.

Avec une dette par habitant de 828 €/ habitant (en baisse), pour une moyenne de 1131 €/ habitant pour les villes comparables, **Orléans est faiblement endettée.** Avec un coût de charges financières inférieur à 2% de son budget de fonctionnement, la Mairie consacre ainsi la quasi-totalité de ses ressources au **financement des actions et des projets utiles aux Orléanais**, plutôt qu'au remboursement de ses emprunts.

La poursuite de la maîtrise des dépenses courantes, qui passe notamment par le développement de mutualisations et de coopérations avec d'autres collectivités, constitue un véritable enjeu pour l'avenir. Les actions et projets de développement durable impulsés par la Mairie (économies d'énergie et d'eau, développement du chauffage par biomasse, dématérialisation des documents...) concourent quotidiennement à cet objectif.

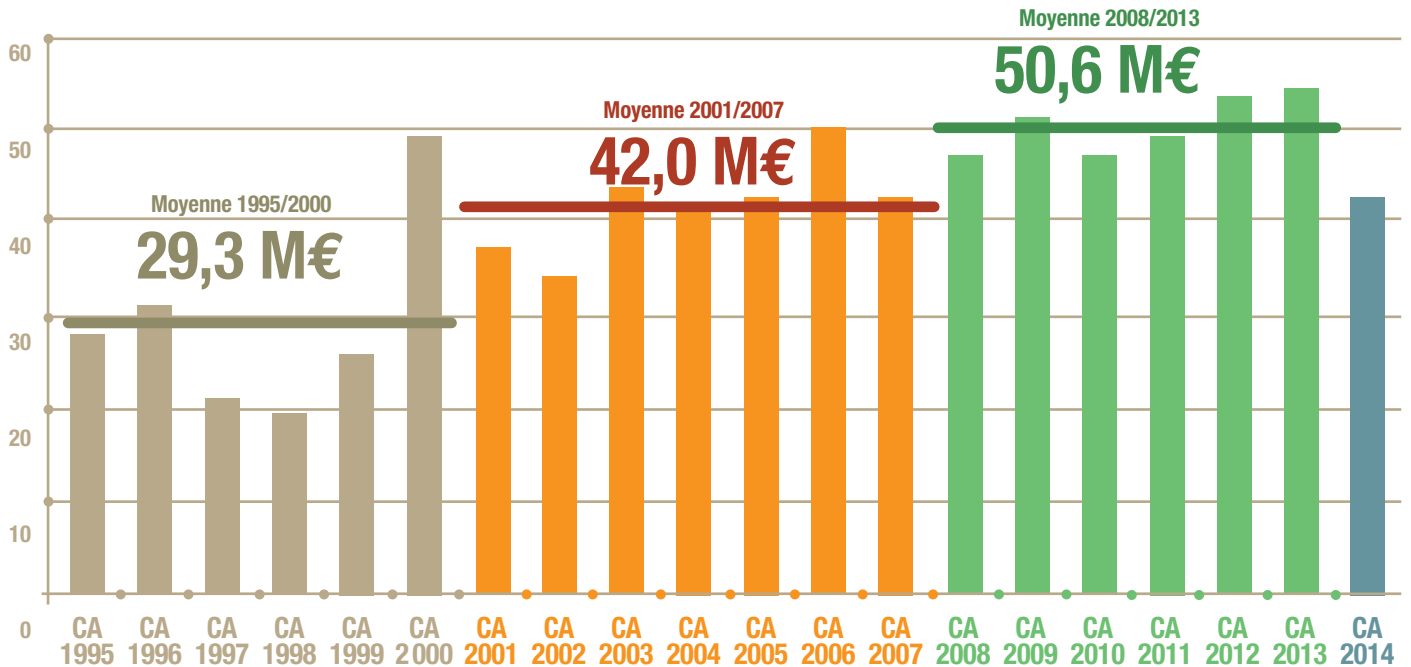
Le cercle vertueux mis en œuvre depuis 2001, qui consiste à poursuivre l'investissement sans augmenter ni les impôts ni la dette, doit absolument être maintenu pour continuer à offrir aux Orléanais un cadre de vie qui réponde à leurs aspirations.





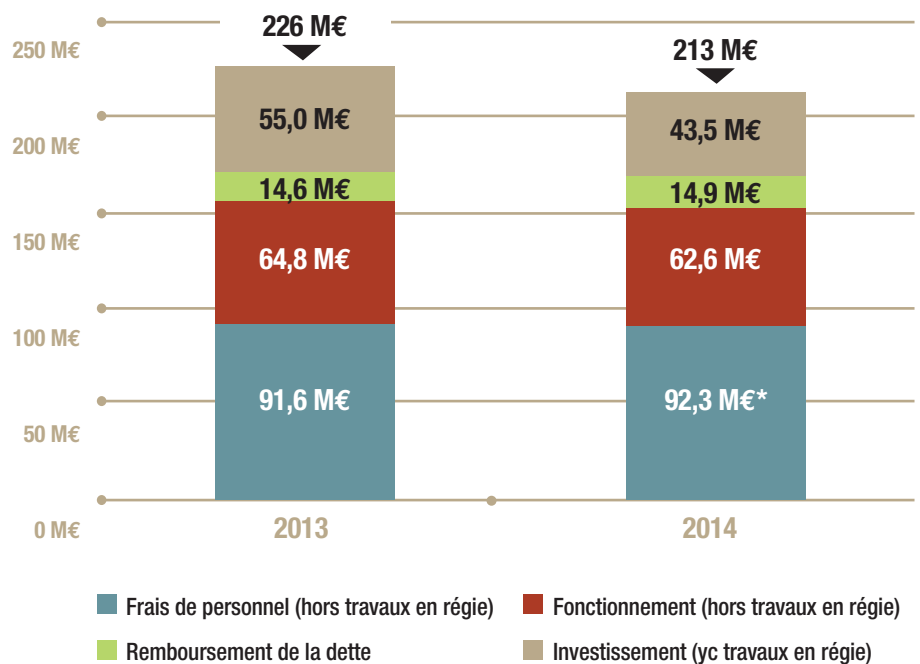
# bilan financier 2014

## Évolution des dépenses d'équipement depuis 1995



## Budget principal - Dépenses réelles de fonctionnement et d'investissement réalisées en 2014 : 213 M€

Avec des dépenses réalisées à 96% en fonctionnement et à 96% en investissement, l'exercice 2014 se caractérise par **des taux de réalisation très élevés**, signes d'une procédure de préparation budgétaire maîtrisée.



\* dont 1,2 M€ de surcoûts liés aux décisions de l'État. À périmètre constant, les frais de personnel baissent de 0,7%.



## Évolution des grands équilibres financiers 2014

Opérations Réelles En M€ - Budget Principal

	CA 2013	BP 2014	CA 2014	Evol N/N-1 %	Écart réalisation CA/BP
Recettes courantes de fonctionnement	186,2	183,6	186,0	-0,1%	2,4
Dépenses courantes de fonctionnement	153,7	155,1	153,5	-0,1%	-1,6
Épargne de gestion (hors éléments exceptionnels)	32,5	28,5	32,5	0,05%	4,0
Charges exceptionnelles	2,7	2,1	1,4	-50,2%	-0,7
Produits exceptionnels	4,6	0,2	0,8	-82,8%	0,6
Épargne de gestion (y compris éléments exceptionnels)	34,4	26,6	32,0	-7,1%	5,3
Intérêts de la dette	2,4	4,2	2,3	-3,3%	-1,9
Épargne brute / Autofinancement brut	32,0	22,5	29,7	-7,4%	7,2
Remboursement du capital de la dette	12,2	13,0	12,6	3,1%	-0,4
Épargne disponible / Autofinancement net	19,8	9,5	17,1	-13,8%	7,6
Dépenses d'investissement	55,0	45,1	43,5	-20,8%	-1,6
dont dépenses d'équipement	54,4	44,2	42,4	-22,0%	-1,8
Recettes propres d'investissement	23,0	15,7	21,5	-6,4%	5,8
Emprunt d'équilibre	12,3	19,9	9,2	-25,0%	-10,6
Résultat de l'exercice	0,1	-	4,3		
Résultats antérieurs	0,2	-	0,3		
Résultat global de clôture	0,3	-	4,6		
Encours dette bancaire au 31/12/N	101,1		97,8		

## Recettes réelles de fonctionnement 2014 : 191 M€

en M€	2013	2014	évolution 14/13	Structure 2014
Impôts et taxes	114,42	116,43	1,8%	63%
Dotations et participations	44,05	41,67	-5,4%	22%
Autres Ressources d'exploitation	14,44	14,44	0,0%	8%
Rembt de charges de personnel	13,30	13,50	1,5%	7%
<b>Recettes de gestion courante</b>	<b>186,21</b>	<b>186,03</b>	<b>-0,1%</b>	<b>100,0%</b>
Produits financiers	0,00	0,00	-53,7%	
Produits exceptionnels	5,86	4,93	-15,9%	
Reprise de provisions	1,19	0,09		
<b>TOTAL RECETTES RÉELLES</b>	<b>193,26</b>	<b>191,05</b>	<b>-1,1%</b>	
<i>Opérations d'ordre</i>	<i>0,82</i>	<i>1,09</i>		
<b>TOTAL Recettes de fonctionnement</b>	<b>194,08</b>	<b>192,14</b>	<b>-1,0%</b>	

En 2014, la baisse des **recettes de gestion courante** résulte de la forte baisse des dotations et participations (-5,4%, soit -2,384 M€), non totalement compensée par la progression des recettes fiscales à **taux constants** (+2,006 M€).

Taux d'impôt 2014	Orléans
Taxe d'habitation	20,99 %
Foncier bâti	29,81 %
Foncier non bâti	39,60 %

Il convient de souligner l'impact très favorable, pour les Orléanais, de la **politique volontariste d'abattements décidée par la Mairie**, avec des niveaux d'abattement quasiment situés au maximum autorisé par les textes.

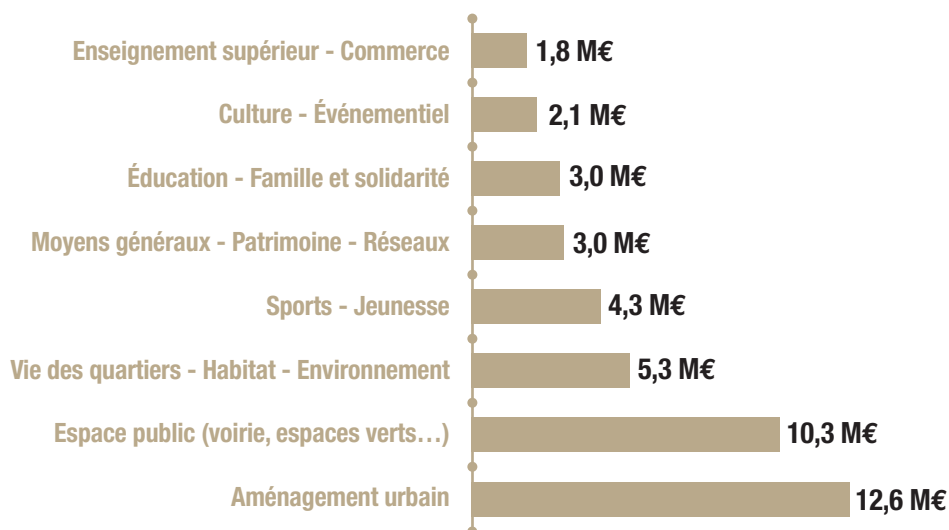
## Dépenses réelles de fonctionnement 2014 : 157 M€

en M€	2013	2014	évolution 14/13	Structure 2014
Charges à caractère général	34,44	33,86	-1,7%	22%
Charges de personnel	91,84	92,45	0,7%	59%
Autres charges de gestion (subv°...)*	27,40	26,76	-2,3%	17%
Divers	0,33	0,67	101,4%	0%
<b>Dépenses de gestion courante</b>	<b>154,01</b>	<b>153,74</b>	<b>-0,2%</b>	<b>98%</b>
Charges financières	2,38	2,29	-3,3%	1%
Charges exceptionnelles	2,72	1,26	-53,6%	1%
Provisions	0,00	0,09		0%
<b>TOTAL DÉPENSES RÉELLES</b>	<b>159,11</b>	<b>157,39</b>	<b>-1,1%</b>	<b>100%</b>
<i>Opérations d'ordre</i>	<i>20,02</i>	<i>21,05</i>		
<b>TOTAL Dépenses de fonctionnement</b>	<b>179,13</b>	<b>178,45</b>		

Par rapport à 2013, les dépenses réelles de fonctionnement diminuent de 1,1% (-1,717M€) et les dépenses de gestion courantes de 0,2% (-0,3 M€) et à périmètre constant et après retraitement des dépenses non récurrentes (Festival de Loire, réforme des rythmes scolaires, règlement de voirie...), les dépenses de gestion courantes diminuent de 0,7% (-1,003 M€) par rapport à 2013, cette baisse permettant de mesurer les efforts de maîtrise des dépenses courantes réalisés au quotidien par les services municipaux.

# Investissement

## Répartition des dépenses 2014 : 42,4 M€



## Pour 100 € de dépenses d'équipement, la Mairie a réalisé :

	2014
Aménagement Urbain (ZAC,...)	30€
Espace public (Voirie, Esp. Verts)	24€
Vie des quartiers - Habitat - Environnement	13€
Sports - Jeunesse	10€
Moyen Généraux - Patrimoine - Réseaux	7€
Éducation - Famille et solidarité	7€
Culture - Événementiel	5€
Enseignement supérieur - Commerce	4€
<b>TOTAL</b>	<b>100€</b>

## Pour 100 € de dépenses réelles de fonctionnement et d'investissement

	2014
Charges de personnel	43€
Dépenses d'équipement	20€
Charges générales	16€
Subventions versées	12€
Charge de la dette	7€
Autres charges	2€
<b>TOTAL</b>	<b>100€</b>

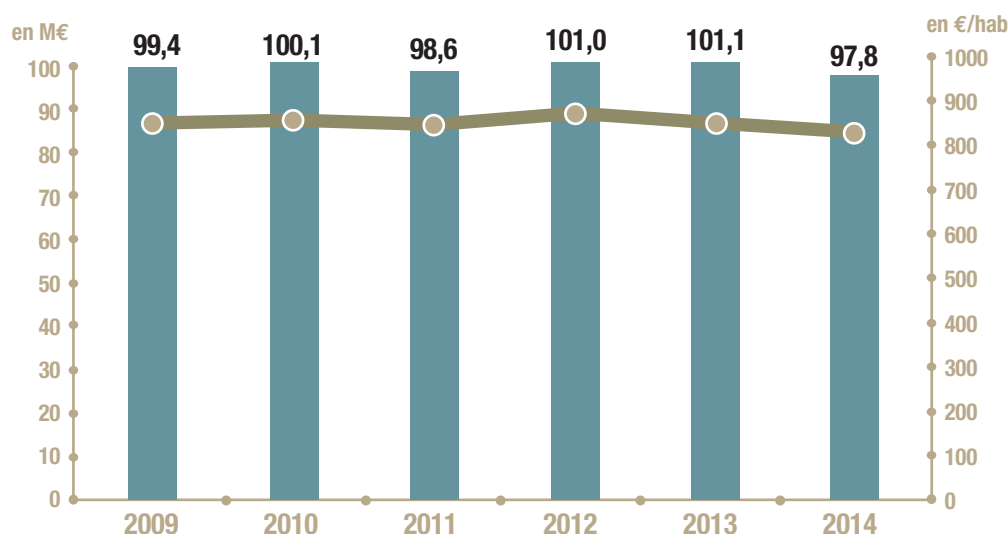
## Pour 100 € de recettes réelles de fonctionnement et d'investissement, la Ville perçoit :

	2014
Produits de la fiscalité locale	41€
Dotations de l'Etat (DGF/DGD...)	16€
Dotations reçues de la Communauté d'Agglomération	14€
Remboursements - Divers produits	6€
Recettes du domaine	7€
Subventions reçues	7€
Emprunts mobilisés	4€
Cessions	2€
FCTVA	3€
<b>TOTAL</b>	<b>100€</b>

## Les 15 premiers projets d'investissement réalisés en 2014 > 1M€

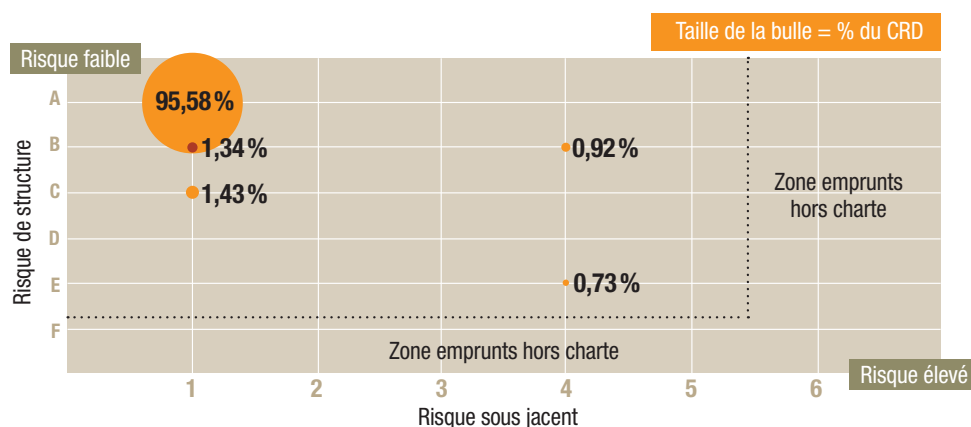
Libellé programme	CA 2014
VOIRIE	6,58 M€
PARKING CHEVAL ROUGE	2,81 M€
CONVENTION TERRITORIALE ARGONNE	2,20 M€
STADE OMNISPORTS - TRAVAUX MONTEE LIGUE 2	2,01 M€
DUPANLOUP - CENTRE UNIVERSITAIRE	1,75 M€
GRAND PROJET DE VILLE LA SOURCE	1,51 M€
AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DU CHEVAL ROUGE	1,50 M€
TRAVAUX ÉQUIPEMENTS SPORTIFS	1,37 M€
RÉAMÉNAGEMENT PLACE DU MARTROI	1,21 M€
MAISON SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE DE L'ARGONNE	1,20 M€
CAMPAGNE OBLIGATOIRE RAVALEMENTS	1,19 M€
QUARTIER GARE	1,12 M€
RÉAMÉNAGEMENT VOIRIES QUARTIER CARMES	1,06 M€
TRAVAUX DANS LES ÉCOLES	1,02 M€

## Évolution de l'endettement au 31/12/2014



### UNE DETTE Saine, EN DIMINUTION DE 3M€ PAR RAPPORT À 2013

Avec une dette par habitant de 828€/habitant, pour une moyenne de 1131€/habitant pour les villes comparables, la Ville d'Orléans est faiblement endettée. Cette dette, intégralement constituée de prêts traditionnels à taux fixes ou à taux variables, ne comprend aucun emprunt toxique.



Selon les critères de la charte GIS-SLER (classification des prêts des collectivités selon leur niveau de risque), 95,58% de l'encours de dette de la Ville est classé en 1A, catégorie correspondant au niveau de risque le plus faible et à un encours de dette sécurisé.

# organisation, management, projets et activité comptable

## L'ORGANISATION DE LA DIRECTION DES FINANCES MUTUALISÉE

Depuis 2010, la mutualisation des directions des Finances de la ville d'Orléans et de l'Agglo permet :

- De développer un niveau d'expertise en adéquation avec les projets et la stratégie de chaque collectivité
- D'harmoniser les procédures dans un objectif d'amélioration continue de l'efficacité et de la qualité comptable
- De développer le contrôle et l'audit des satellites, dans un objectif de maîtrise des risques
- De moderniser les outils de gestion et de développer l'automatisation et la dématérialisation

Le rôle de la direction des Finances mutualisée :

- Conseiller les élus et les directions générales sur les choix stratégiques en matière budgétaire, financière et fiscale
- Contribuer au montage des projets pour optimiser leur financement (dette, TVA...)
- Structurer la fonction financière et élaborer les procédures comptables internes, dans le cadre d'une organisation décentralisée
- Former et animer le réseau des comptables des directions gestionnaires
- Veiller au respect de la réglementation financière et des procédures comptables internes, contrôler les comptes des satellites pour prévenir les risques

## La direction de finances mutualisée est structurée en 5 pôles spécialisés :

Service budget	Service Ressources financières Ingénierie	Service évolution, contrôle, reporting	Service comptabilité générale	Service Système d'information financière
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pilotage de la stratégie financière</li> <li>• Élaboration du cadrage budgétaire et des plans pluriannuels d'investissement et de fonctionnement</li> <li>• Élaboration du budget et des comptes administratifs</li> <li>• Définition du cadre budgétaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gestion de dette et de trésorerie</li> <li>• Pilotage de l'Observatoire fiscal</li> <li>• Montage financier et fiscal des projets</li> <li>• Expertise (TVA) et fiscalité locale</li> <li>• Animation des commissions des impôts directs locaux</li> <li>• Contrôle des dotations et des recettes notifiées</li> <li>• Expertise facturation des recettes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyse des risques, audit des satellites et contrôle financier des contrats de délégation</li> <li>• Instruction des demandes de garantie d'emprunt</li> <li>• Élaboration des tableaux de bord financiers</li> <li>• Élaboration du rapport de consolidation des comptes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pilotage de la comptabilité dépenses et recettes</li> <li>• Pilotage des délais globaux de paiement</li> <li>• Élaboration des procédures comptables, dans le respect de la réglementation</li> <li>• Tenue de l'inventaire comptable</li> <li>• Contrôle de l'exécution financière des marchés publics</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pilotage du système d'information financier</li> <li>• Formations des utilisateurs</li> <li>• Élaboration des modes opératoires</li> <li>• Développement de solutions d'optimisation (interfaces/automatisation des traitements comptables) et du reporting</li> <li>• Pilotage de la dématérialisation comptable</li> </ul>

### L'ANNÉE 2014 A ÉTÉ PLUS PARTICULIÈREMENT MARQUÉE PAR

- ❖ Le pilotage du projet de dématérialisation de la chaîne comptable : mise en place du protocole d'échange de données avec le Trésor (PES V2)
- ❖ L'animation du réseau des responsables administratifs et financiers et l'organisation de formations internes
- ❖ Le pilotage des délais globaux de paiement avec la mobilisation de l'ensemble des acteurs de la chaîne de paiement
- ❖ L'amélioration en continu de la qualité comptable avec l'évolution des procédures comptables, le projet de gestion des immobilisations et de l'inventaire comptable et l'adaptation de l'organisation budgétaire
- ❖ Le développement du partenariat avec la Direction Régionale des Finances Publiques (DRFIP) avec l'organisation des commissions communales et intercommunales des impôts directs
- ❖ La gestion de la TVA et du FCTVA : évolution de l'organisation interne dans l'objectif d'optimiser les délais de récupération de la TVA et du FCTVA
- ❖ La réalisation d'études stratégiques des principaux satellites de la Ville

### L'ACTIVITÉ COMPTABLE DE LA DIRECTION DES FINANCES

Au cours de l'exercice 2014, les volumes traités par la direction des finances s'établissent ainsi que suit :

- » émission 29 712 de mandats
- » émission 4 296 de titres de recettes
- » traitement comptable et mise en paiement de 25 122 factures

Les délais globaux de paiement sont fixés par décret à 30 jours à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2010, répartis entre l'ordonnateur (20 jours) et le comptable du Trésor Public (10 jours). Sur l'exercice 2014, le délai global moyen de paiement pour la Ville d'Orléans s'établit à 25 jours.

### GARANTIES D'EMPRUNT

Dans le cadre de sa politique en faveur du logement social, la Mairie d'Orléans accorde régulièrement sa garantie au remboursement d'emprunts souscrits par des bailleurs ou organismes sociaux.

En 2014, elle a ainsi apporté sa garantie financière à hauteur de 6,9 millions d'euros d'emprunts souscrits dans le cadre de l'acquisition et de la construction de 110 logements, de la réhabilitation de 387 logements et de plusieurs opérations de résidentialisation, ainsi que pour le financement de projets d'aménagement de ZAC.

Document réalisé par la direction de l'Information et de la Communication de la Mairie d'Orléans -  
Coordination : Armelle di Tommaso - Conception & maquette : Laure Scipion - Photos : Jean Puyo, Jérôme Grelet



# RAPPORT D'ACTIVITÉ

2014

MAIRIE D'ORLÉANS  
DIRECTION DE L'INFORMATION  
ET DE LA COMMUNICATION  
PLACE DE L'ÉTAPE  
45 000 ORLÉANS CEDEX 1  
02 38 79 22 22  
[WWW.ORLEANS.FR](http://WWW.ORLEANS.FR)